



GUIDE
PRATIQUE

ENTRETIEN DES PETITS COURS D'EAU

587
RES



Cours d'eau



Date : 16/11/90
 N° inv. : 2624
 (16/05/91)

01.01-01/503

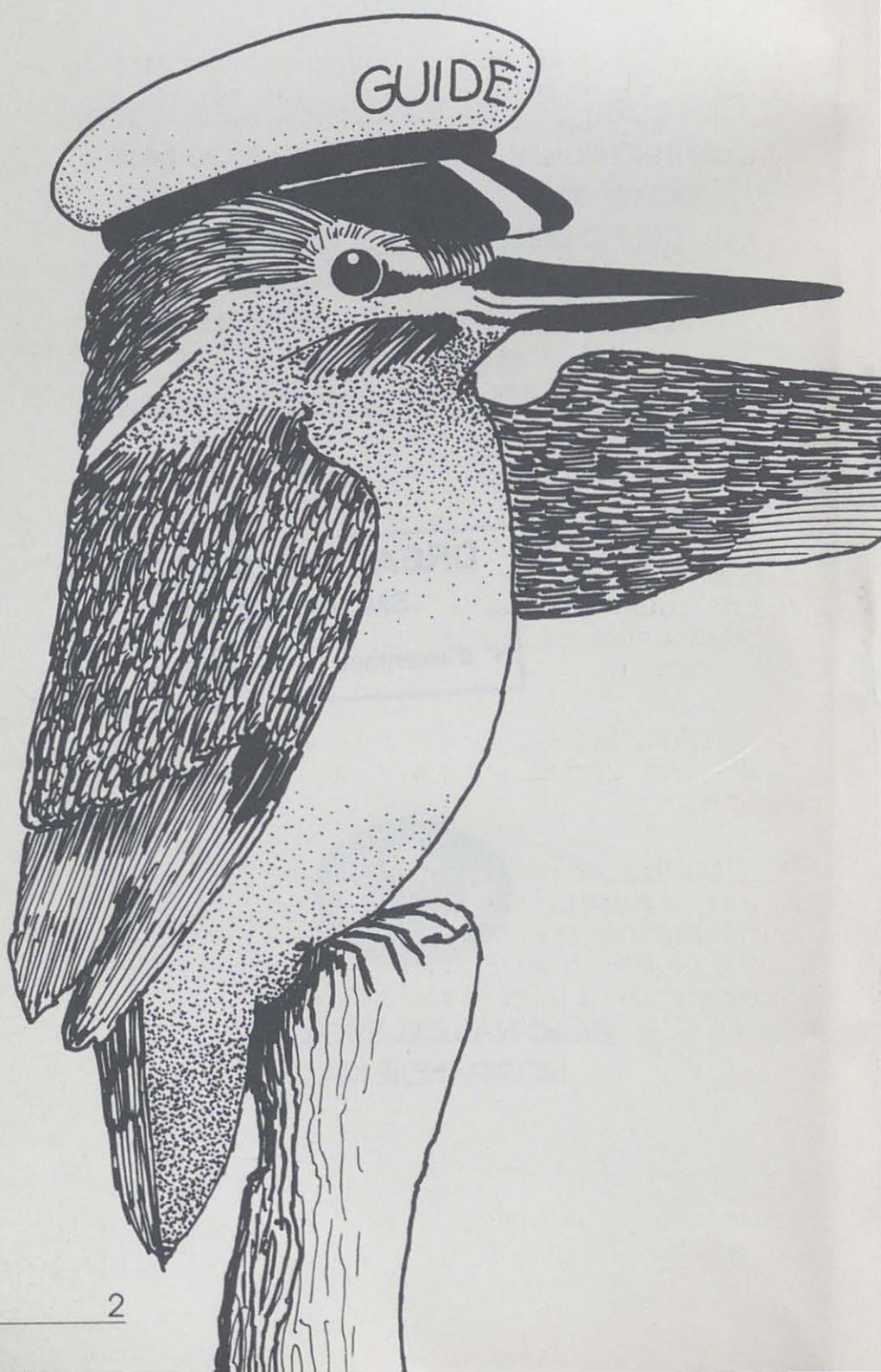


Ce « guide d'entretien des petits cours d'eau »
 du Parc Naturel Régional Normandie-Maine
 s'inscrit dans la campagne européenne
 pour la préservation et la restauration
 des milieux aquatiques,
 sous le patronage du Conseil de l'Europe
 et organisée par
 le Secrétariat d'État chargé de l'Environnement

DREAL NORMANDIE
 SMCAP/BARDO
 N° d'inventaire : 7382



PARC NATUREL RÉGIONAL
 NORMANDIE MAINE



L'aspect d'un cours d'eau est le résultat d'un équilibre entre :

—l'action de l'homme pour le développement de ses activités,

—et la réaction permanente de la nature.

L'abandon progressif des utilisations traditionnelles se traduit par un abandon de l'entretien individuel.

En l'absence de cet entretien régulier, la rivière devient vite inaccessible ; elle est ressentie comme un milieu hostile, source de nombreuses contraintes nécessitant des travaux de remise en état importants.

Un entretien simple et régulier permettrait dans la plupart des cas d'éviter des travaux souvent onéreux pour tous et contribuerait à insérer les nombreux ruisseaux et petites rivières dans un cadre de vie plus harmonieux.

La disparition des usages individuels au profit d'une jouissance plus collective des cours d'eau (loisirs, prélèvements pour l'eau potable, rejets d'eaux usées) impose par ailleurs une prise en charge collective des travaux d'entretien qui dépassent souvent le cadre des compétences du seul riverain.

L'entretien, indispensable à l'équilibre de la rivière, est garant du maintien des activités humaines.

Résultat des réflexions menées au sein du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, ce guide doit permettre aux ruraux confrontés à l'entretien des petits cours d'eau de trouver la réponse adaptée à leurs préoccupations.

The following information is provided for your reference. It is intended to help you understand the various aspects of the project and to ensure that you are fully informed of the current status. The information is organized into several sections, each covering a different area of the project. This will allow you to quickly locate the information you need and to understand the context in which it is being provided. The information is presented in a clear and concise manner, and is intended to be easy to read and understand. It is hoped that this information will be helpful to you and that you will find it interesting and informative.

POURQUOI CE GUIDE

— Mauvais entretien	P. 6
— Mauvaises solutions	P. 8
— La rivière et ses habitants	P. 10
— La rivière, cadre de vie.....	P. 12
— La rivière est utile à l'homme.....	P. 14
— L'homme est utile à la rivière.....	P. 16

QUE FAIRE ET COMMENT LE FAIRE

— Cerner les problèmes	P. 20
— Rechercher les solutions	P. 22
— Les obstacles	P. 24
— Les clôtures.....	P. 26
— Les passages	P. 28
— Les berges	P. 30
— Les abreuvoirs	P. 32
— La végétation.....	P. 34
Avant travaux.....	P. 36
Après travaux.....	P. 38
Que planter.....	P. 40
— Entretien annuel	P. 42
— Oxygéner.....	P. 44

CONSOLIDER LES ACTIONS ENGAGÉES

— Pourquoi	P. 48
— Comment	P. 50
— Se regrouper	P. 52

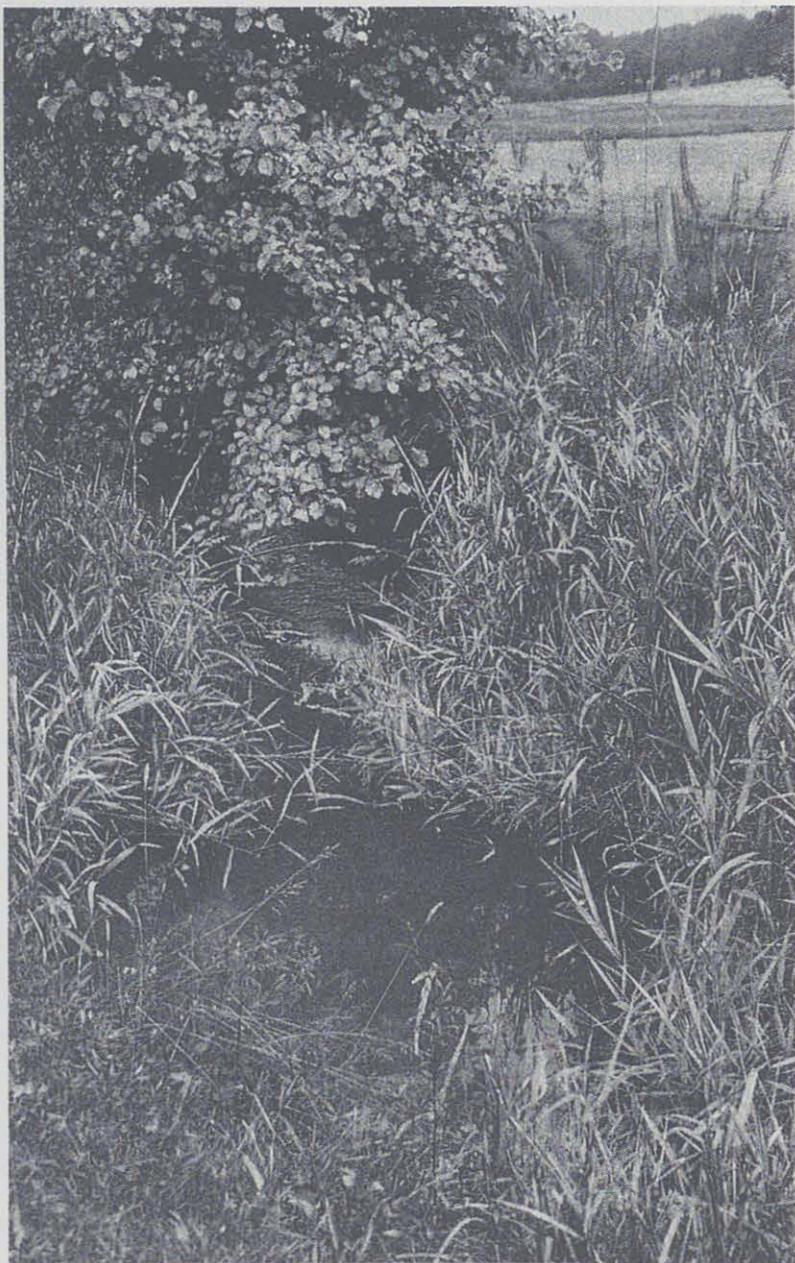
POUR EN SAVOIR PLUS

A qui s'adresser	P. 56
Bibliographie succincte	P. 57
Annexes.....	P. 58

QUAND NOS COURS D'EAU NE SONT PLUS ENTRETENUS, ILS SE DÉGRADENT

ENCOMBREMENT VÉGÉTAL

La végétation envahissante réduit la capacité d'écoulement, s'oppose à la pénétration de la lumière, et rend la rivière inaccessible et hostile.



EMBÂCLES

Les barrages de débris végétaux et de branches provoquent l'accumulation de vases.



ÉROSION

Les obstacles à l'écoulement conduisent à une divagation du cours d'eau et à l'aggravation des crues.



**UNE RIVIÈRE
NON ENTRETENUE N'INCITE PAS
À PRÉSERVER
LA QUALITÉ DE L'EAU**

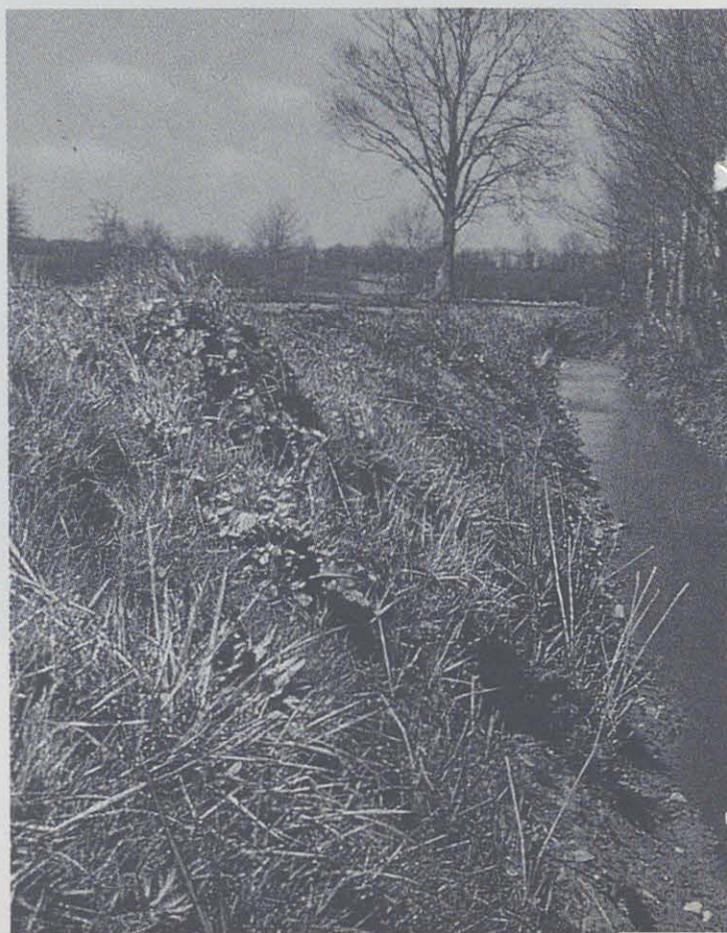
LES TRAVAUX LOURDS ET EXCESSIFS FRAGILISENT LES RIVIÈRES

Par une rupture de l'équilibre des cours d'eau, les travaux lourds sont souvent à l'origine de désordres qui peuvent limiter leur effet.

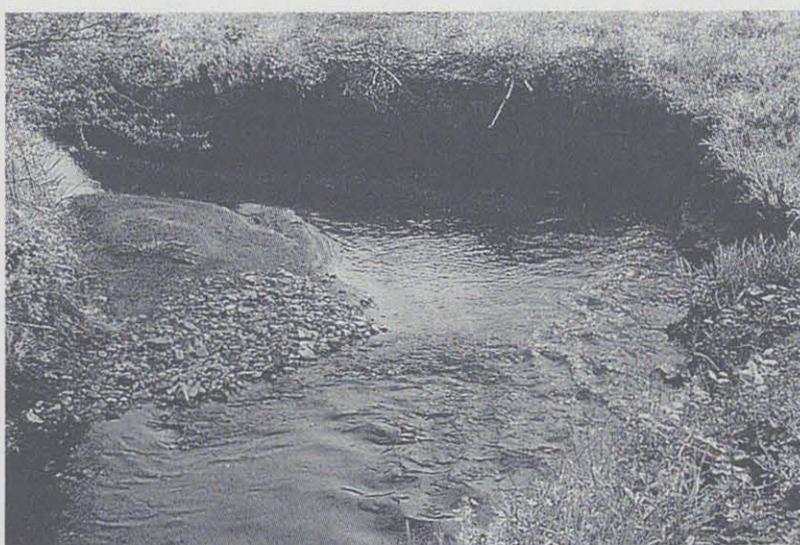
L'élimination totale de la végétation, en fragilisant les berges, conduit à des éboulements de berge et à une reprise de l'érosion.

La mise à la lumière des berges après des travaux hydrauliques importants favorise l'explosion végétale d'espèces peu valorisantes par suite de déséquilibre des associations végétales.

Les travaux lourds ne dispensent pas d'un entretien ultérieur rendu plus difficile.



Dans les deux cas, absence d'entretien et travaux excessifs, la rivière n'assure plus ses fonctions essentielles ; on aboutit à un milieu appauvri, asphyxié ou uniformisé, et à la réduction du nombre des espèces vivantes.



LA RIVIÈRE, MILIEU VIVANT, EST UNE MOSAÏQUE D'HABITATS

La diversité d'un cours d'eau, succession de courants et de calmes, est source de richesse biologique. La truite est un des hôtes les plus remarquables.

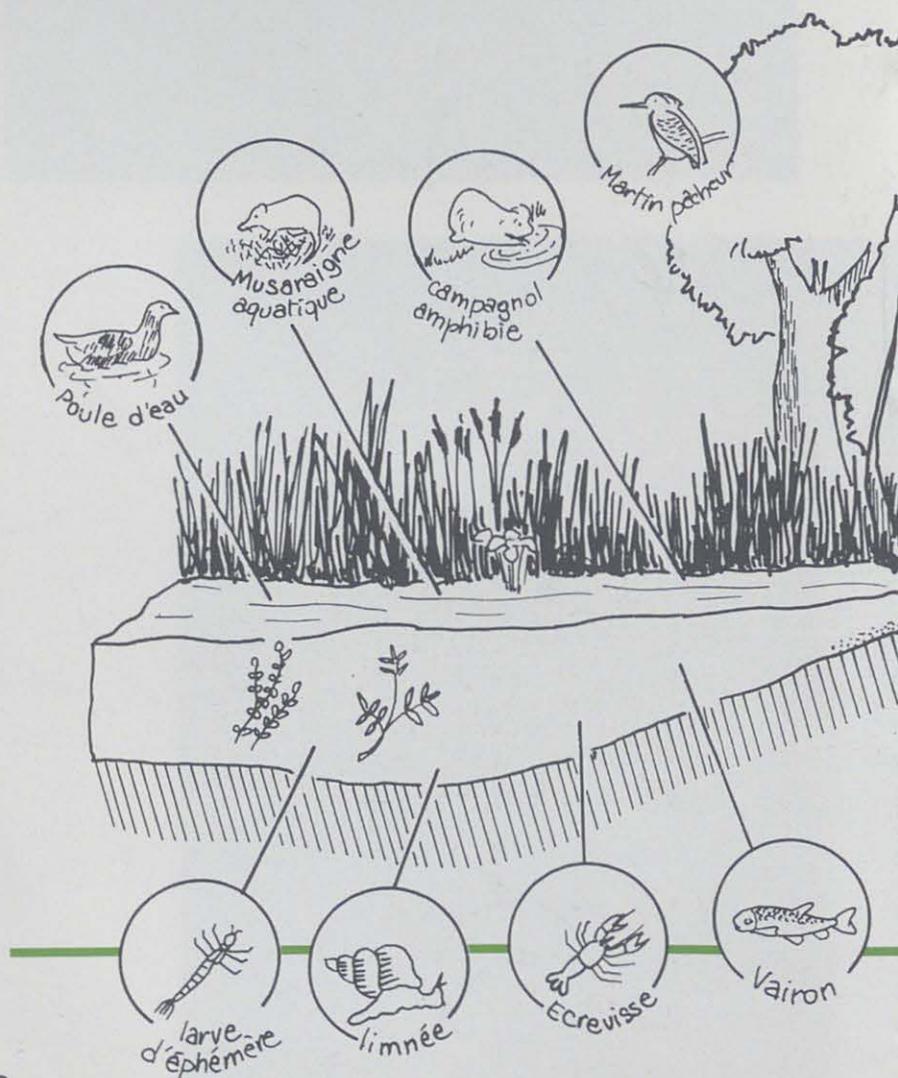
La truite de rivière habite les eaux courantes, fraîches et bien oxygénées, exemptes de pollution.

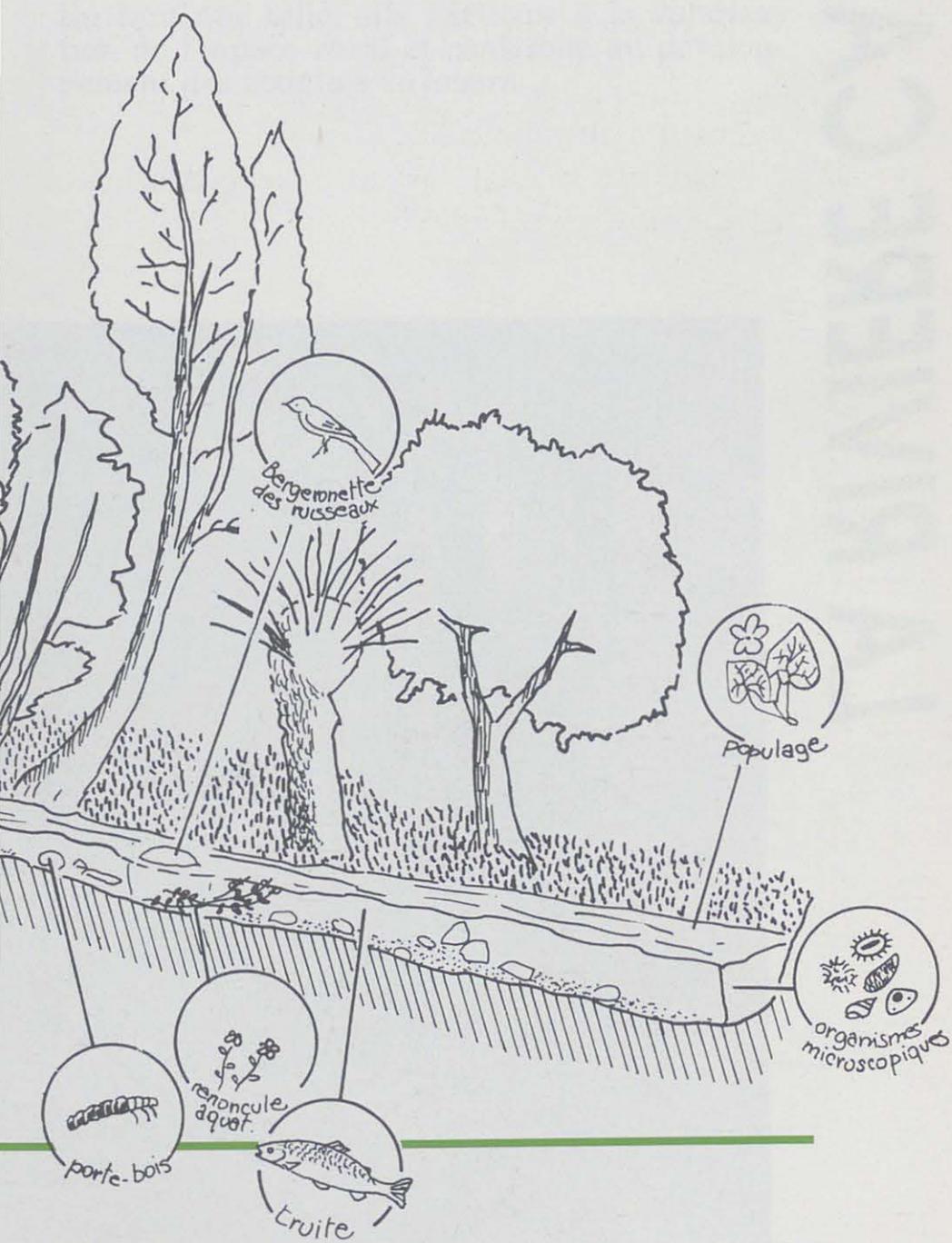
Pour sa reproduction, elle remonte à la recherche de courants, dans les ruisseaux à fonds propres de graviers où elle pond ses œufs de novembre à février.

Au printemps, les alevins émergent des graviers, puis passent l'été dans les courants où ils chassent des proies vivantes.

Les truitelles plus âgées migrent ensuite vers des caches plus profondes en aval.

La maturité sexuelle est atteinte à deux ans pour les mâles, le plus souvent à trois ans pour les femelles.





LA RIVIÈRE A UN RÔLE PAYSAGER

Bien entretenus, les cours d'eau sont un des éléments les plus attrayants du paysage rural.

« ...Mieux que la petite route pour troupeaux et voiture à cheval qui plonge en ravine sous les branches des chênes têtards et des châtaigniers, le plus authentique chemin creux de la province est d'ailleurs le ruisseau ou la rivière qui serpente entre les collines, chantant dans les barrages ou sur les rocs des rapides avec une gaieté de messager — n'en-est-il pas non plus, chargé de porter à la mer les eaux naïves des sources ? ...»

Henri Queffélec



**LIVRÉE À ELLE-MÊME,
LA RIVIÈRE NE CONSERVE PAS
LONGTEMPS SON ATTRAIT
PAYSAGER**

Une rivière bien entretenue invite à la rêverie ;
on s'y attarde et on y revient.

En tant que telle, elle participe à la valorisation
de l'espace rural et contribue au développement
des activités de loisirs.

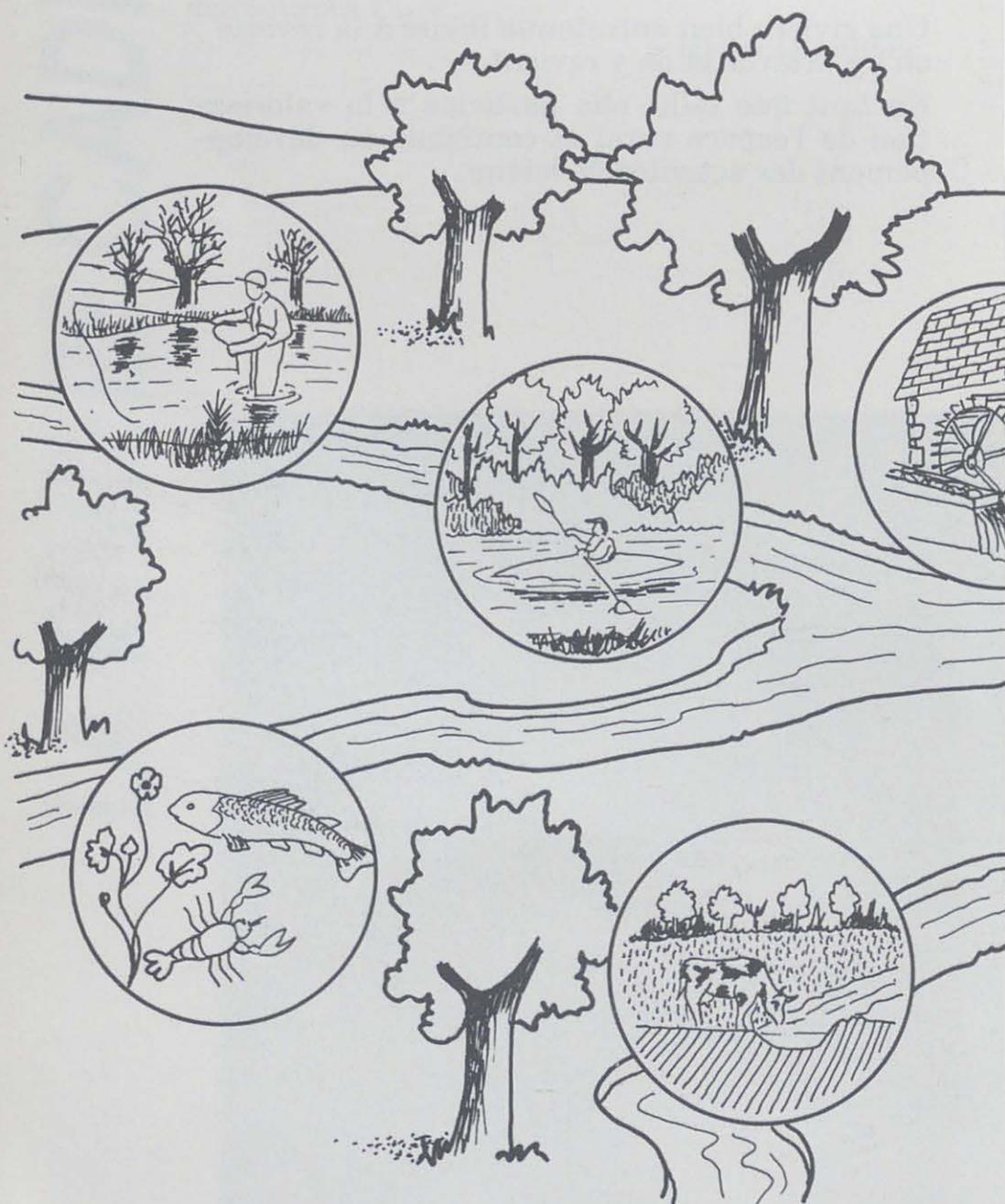


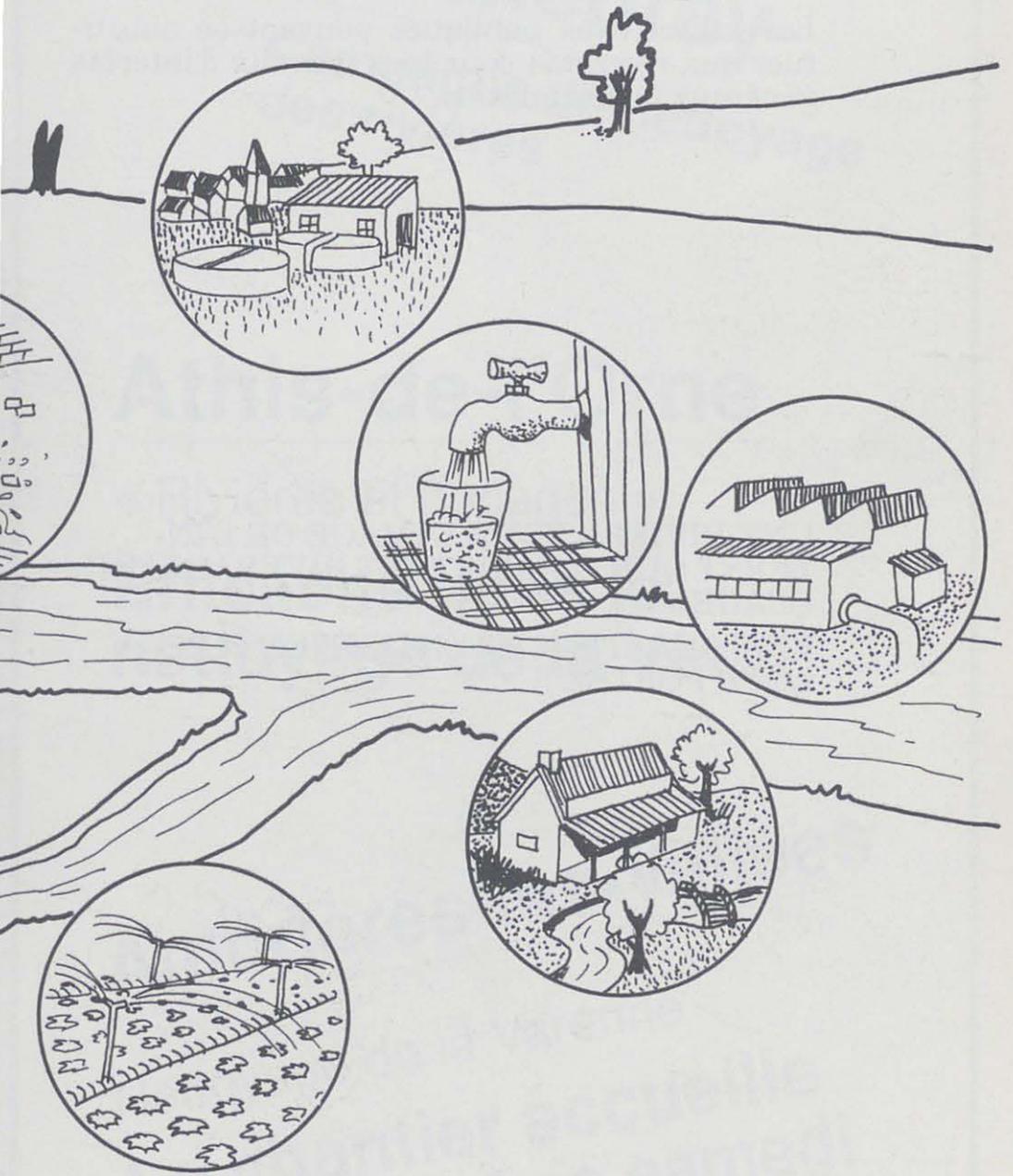
LA RIVIÈRE EST UTILE À L'HOMME

à de multiples points de vue :

Elle assure le plus grand nombre d'usages tout
au long de son cours.

Elle permet le développement d'une vie aqua-
tique riche et de qualité.





L'HOMME EST UTILE À LA RIVIÈRE

L'entretien des cours d'eau est nécessaire pour préserver le libre écoulement des eaux et l'équilibre fragile résultant de l'évolution naturelle des cours d'eau et de leur façonnement par l'homme.

Il faut également protéger la diversité des habitats aquatiques, gage de la richesse biologique de nos petits cours d'eau.

Cet entretien est même *obligatoire* :

Le CODE RURAL impose l'entretien des cours d'eau aux détenteurs d'un droit de pêche.

Les collectivités publiques peuvent se substituer aux riverains pour tous travaux d'intérêts généraux (voir annexes).

UNE RIVIÈRE EST À L'IMAGE DE L'INTÉRÊT QUE LUI PORTENT RIVERAINS ET USAGERS !

RESTAURATION ET ENTRETIEN SONT À LEUR PORTÉE !!

CET ENTRETIEN EST POSSIBLE :
Des expériences réussies nous le montrent :

Ségrie-Fontaine

**Les pêcheurs nettoient
la Rouvre**

Tinchebray

**Campagne de nettoyage
des rivières**

Athis-de-l'Orne

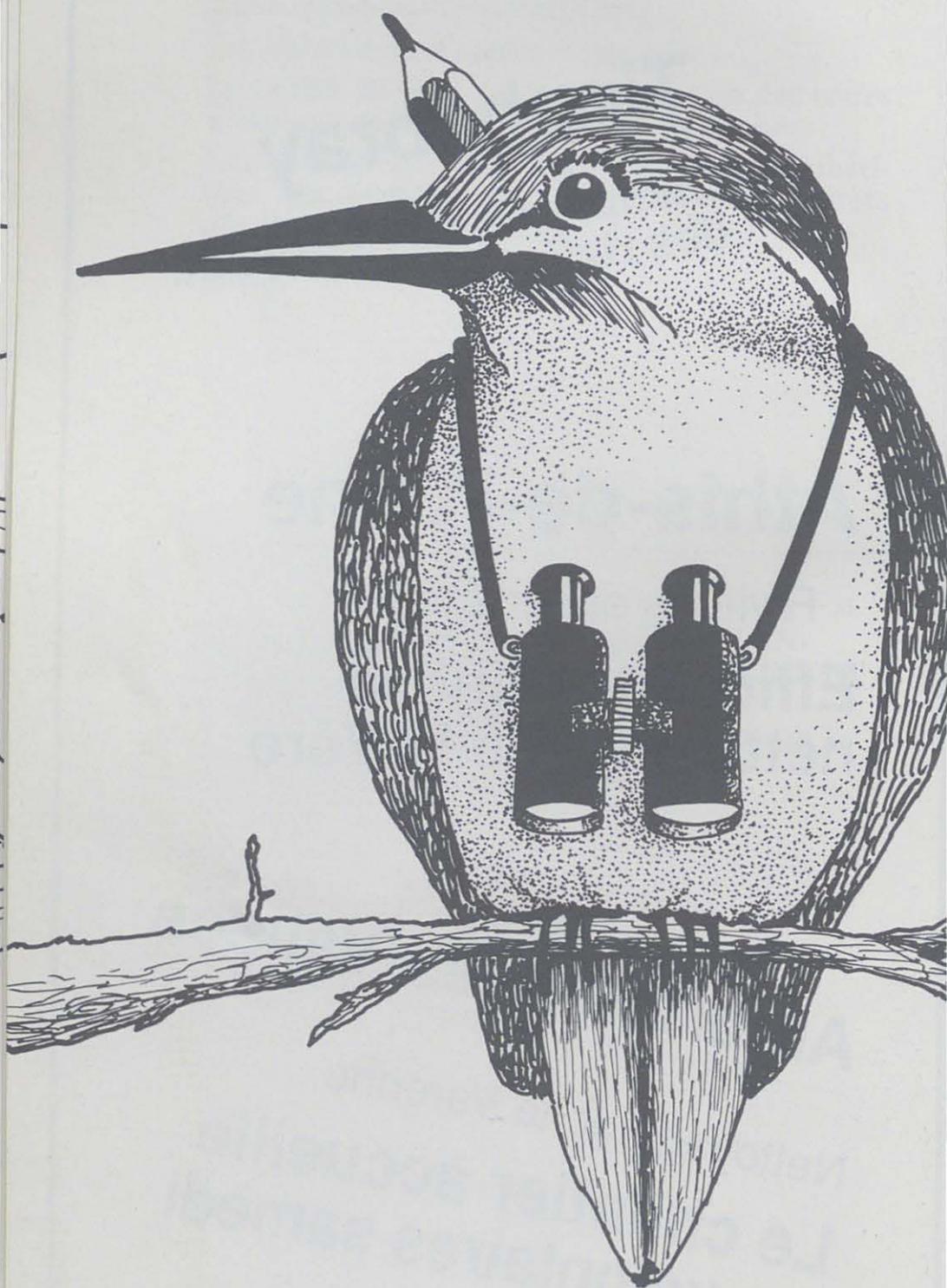
« Rivières et bocages »

**Efficacité dans le
nettoyage de la Vère**

Ambrières-les-Vallées

Nettoyage de la Varenne

**Le chantier accueille
les volontaires samedi**





QUE FAIRE & COMMENT LE FAIRE •

CERNER LES PROBLEMES •

LA PREMIÈRE ÉTAPE CONSISTE À SE POSER LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Quelle est l'histoire du cours d'eau ?
- Des travaux ont-ils déjà été réalisés ? Depuis combien de temps ?
- Quelle peut être l'origine des problèmes observés ?
- Est-on face à un problème ponctuel, ou plus général au bassin ?
- Quels sont les résultats espérés ou attendus ?
- Quels sont les moyens à mettre en œuvre, les mieux adaptés ?

Pour répondre à ces questions, ne pas hésiter à faire appel à un technicien qui pourra aider à établir un diagnostic, trouver les solutions qui peuvent passer par la mise en place d'une structure collective.

(Voir liste des organismes à qui s'adresser en fin de guide.)

Souvent un croquis ou un plan succinct du tronçon avec une légende simple, par exemple à partir d'un relevé cadastral, permet une meilleure approche des problèmes.

PROBLÈMES

SOLUTIONS

TTTTT Érosion des berges

P.B. Protection de berge
Aménagement d'abreuvoir

 Embâcles
Arbres dans le lit

EM Enlèvement d'embâcles

 Arbres dangereux
sur rive

AC Arbres à couper

 Bancs de vase
et de sable

C Curage

 Végétation
envahissante

F Faucardage

 Ouvrage non entretenu

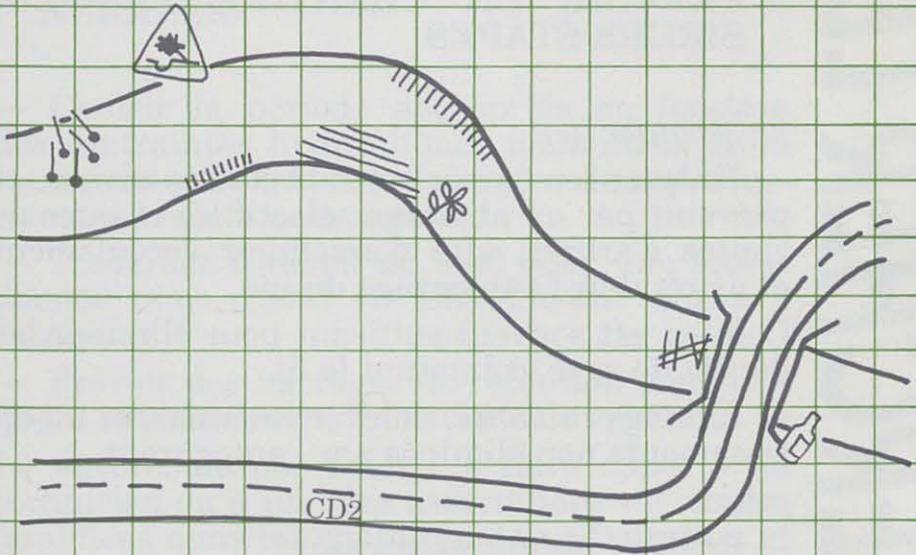
R Restauration

 Dépôt d'ordures

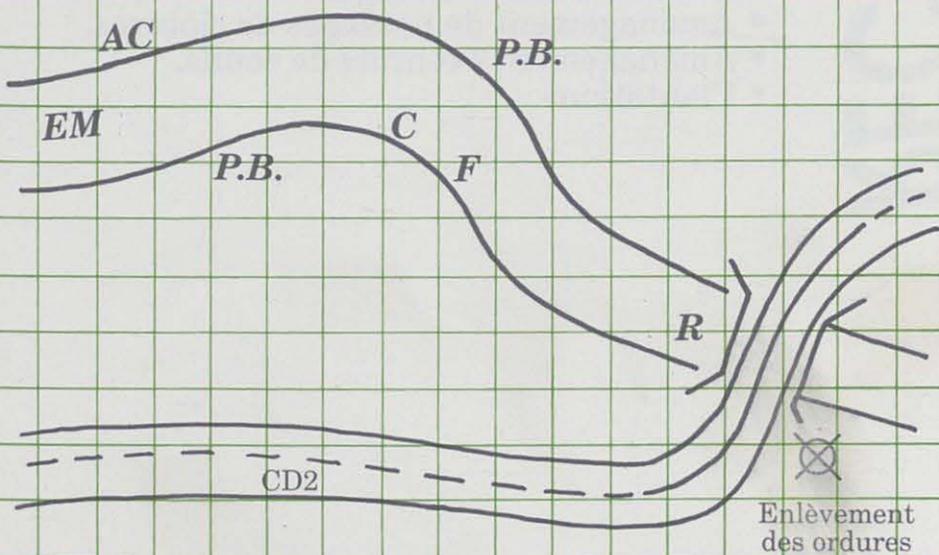
 Enlèvement d'ordures

Exemple :

ÉTAT INITIAL



TRAVAUX ENVISAGÉS



LES SOLUTIONS DOIVENT ÊTRE SIMPLES ET ADAPTÉES

1. PRÉFÉRER DES SOLUTIONS COLLECTIVES

Tous les riverains et usagers d'un cours d'eau sont confrontés au problème de l'entretien.

Si certains problèmes sont très ponctuels, d'autres se retrouvent tout au long d'un même cours d'eau.

Une association ou un groupement sera souvent plus efficace que plusieurs riverains travaillant individuellement, tout en présentant des avantages techniques et financiers.

2. PRÉVOIR UN CHANTIER EN PLUSIEURS ÉTAPES

En premier lieu :

— Enlever les embâcles et obstacles divers, et prévenir par un abattage sélectif les risques de chutes d'arbres, afin d'améliorer l'écoulement et de rétablir l'autocurage du lit.

Celui-ci est souvent suffisant pour éliminer les dépôts de vase, colmatant le lit.

— *L'année suivante*, enlever les vases et atterrissements non éliminés par l'autocurage.

puis :

— Réaliser les autres travaux :

- Abreuvoirs.
- Confortement des berges.
- Aménagement de passages de clôtures.
- Aménagement éventuel de seuils.
- Plantations.

- Utiliser du matériel adapté en parfait état de fonctionnement
- Éviter le travail en solitaire pour des raisons de sécurité.

3. RESPECTER QUELQUES RÈGLES GÉNÉRALES

— Choisir la période appropriée en fonction des contraintes hydrauliques mais aussi de la vie aquatique : éviter les périodes de reproduction des espèces aquatiques.

— Travailler d'amont en aval pour une année donnée mais d'aval en amont d'une année à l'autre.

— Prévoir des barrages de rétention pour bloquer l'entraînement des déchets de végétaux.

Là encore, ne pas hésiter à faire appel à un technicien ou à une des associations régionales qualifiées dans les chantiers de restauration et d'entretien de rivières, qui apportera le bon conseil.

LES OBSTACLES •

SUPPRIMER LES EMBÂCLES

Les arbres morts tombés dans le lit, la végétation envahissante non entretenue, les ouvrages abandonnés ou en ruines, parfois même les clôtures, constituent autant d'obstacles à l'écoulement des eaux. Ils sont à l'origine de dépôts, d'accumulation de déchets divers avec des conséquences néfastes : débordements, dégradation de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques, érosion ou affouillement de berge.

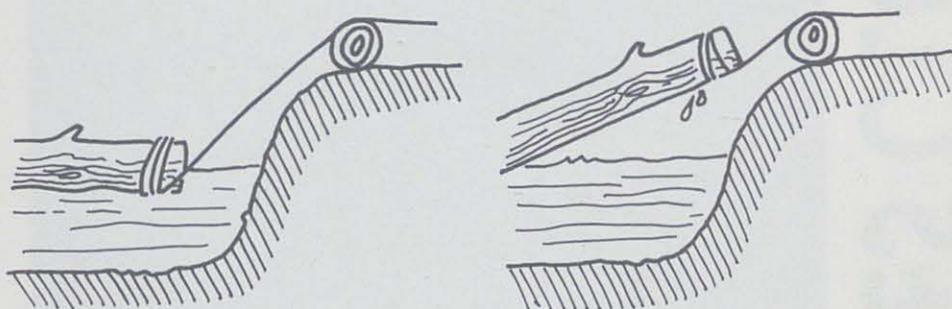
Il est indispensable de retirer du lit toutes ces accumulations et de remédier à leurs causes.



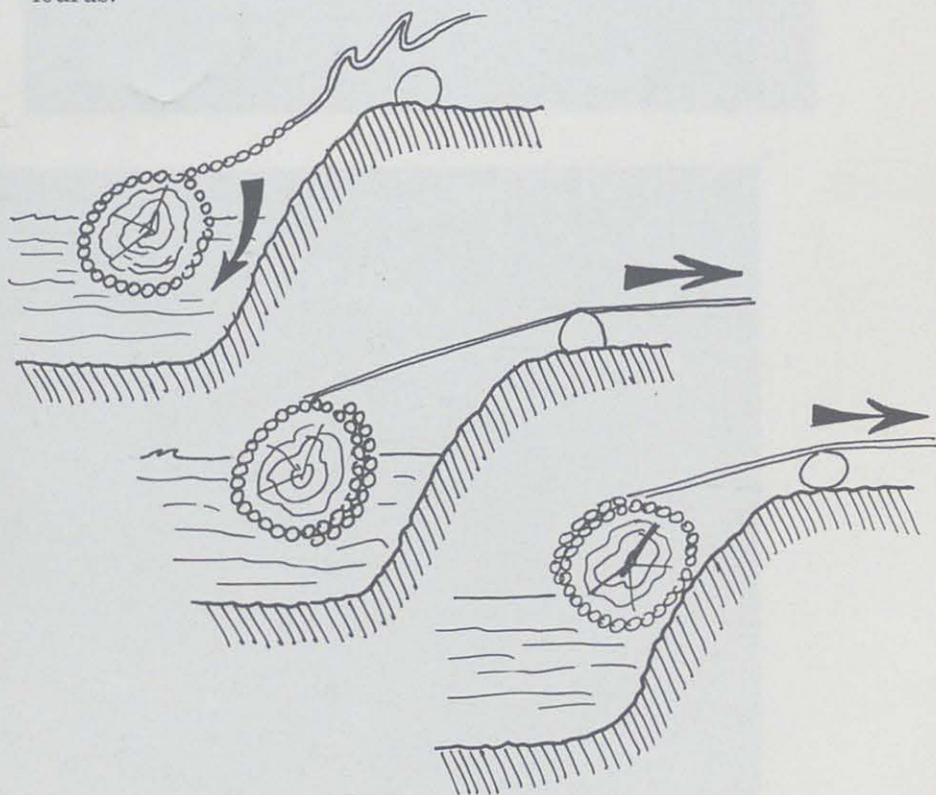
CONSEILS

Utiliser un câble terminé par une chaîne et un crochet qui éviteront un effilochement trop rapide par les frottements. Prévoir la récupération et l'élimination des déchets végétaux libérés lors des travaux en installant un barrage temporaire en aval.

Ne pas faire buter contre la berge les troncs à retirer : un tronc placé en travers de celle-ci la protégera efficacement.



Utiliser la force de rotation pour sortir de l'eau des arbres trop lourds.



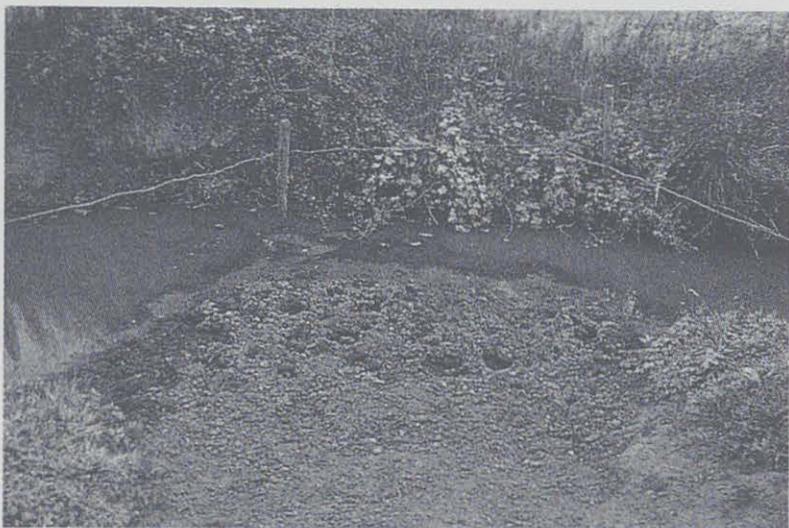
Prévoir l'aide d'un tracteur et d'un tire-fort.

LES CLOTURES ●

Afin de protéger les berges contre le piétinement par le bétail et lui interdire l'accès du lit, il peut être nécessaire de clôturer le long des cours d'eau.

La clôture doit permettre l'accès au cours d'eau pour l'entretien, l'exercice de la pêche...

Une clôture électrique peut parfaitement convenir, accompagnée parfois d'une plantation qui contribuera aussi à la stabilisation de la berge dans les zones sensibles à l'érosion (méandres).



A titre d'exemple :
extrait de règlement intérieur
de syndicat d'entretien de rivière :

Toutes les berges fréquentées par le bétail, de façon temporaire ou non, devront être closes.

Les clôtures seront implantées à 0,70 m de la rive pour permettre le curage « vieux fonds, vieilles berges » sans démontage de la clôture et éviter la dégradation des berges par piétinement des animaux. Le rang de fil du bas pourra être installé suffisamment haut pour permettre au bétail de pâturer la bordure restante. Les clôtures électriques sont admises dans les mêmes conditions.



LE PASSAGE ●

FACILITER LE PASSAGE LE LONG DES COURS D'EAU

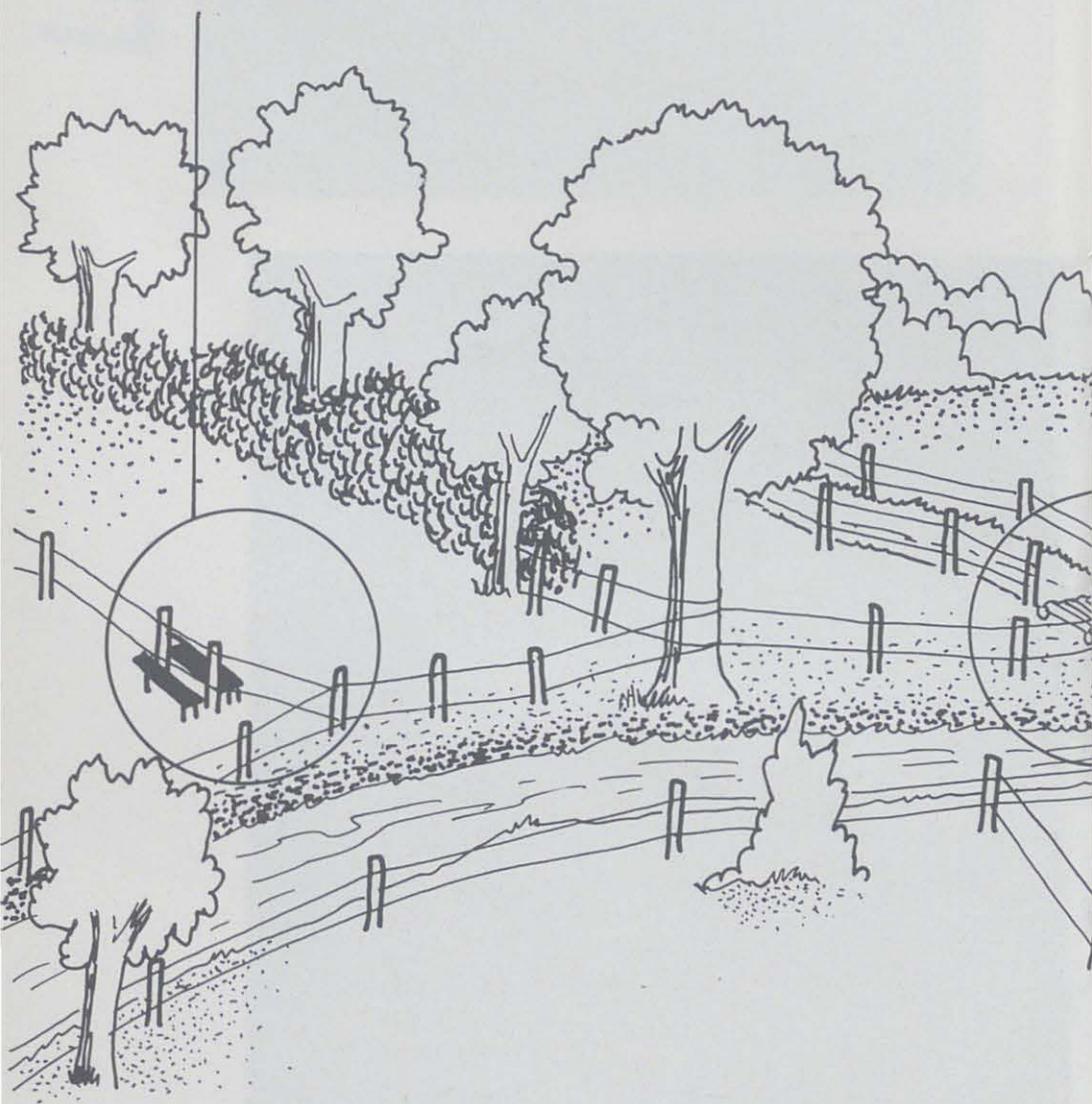
Un accès facile à la rivière, en tout point, est indispensable pour assurer un entretien régulier.

Il doit permettre le passage du matériel nécessaire et limiter les détours à travers les parcelles.

Une concertation entre les différents riverains d'une même berge garantira un meilleur accès.

Dans le cadre d'une structure collective, une servitude de passage lui sera préférée.

TABOURETS



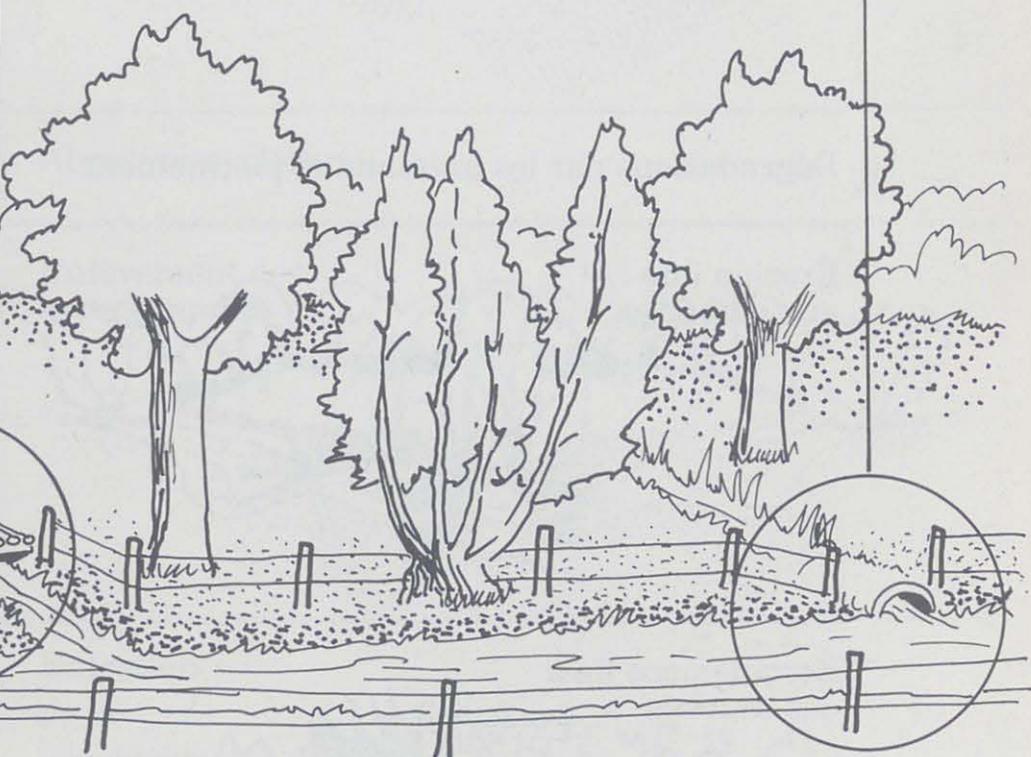
Penser aux franchissements des clôtures perpendiculaires à la berge :

- Chicanes
- Escabeaux
- Tabourets...

Prévoir le franchissement des obstacles tels que clôtures, affluents ou fossés.

PONT DE RONDINS

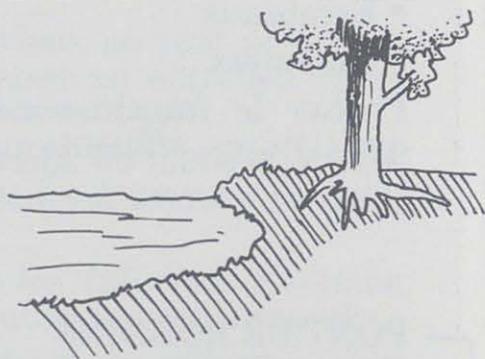
PASSAGE BUSÉ



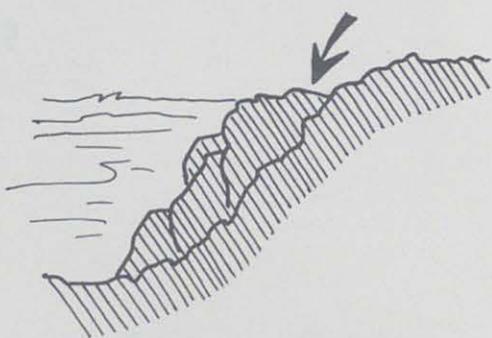
LES BERGES

POUR PROTÉGER LES BERGES : DÉTERMINER LE PROBLÈME...

Érosion et
affouillement



Glissement
de berge

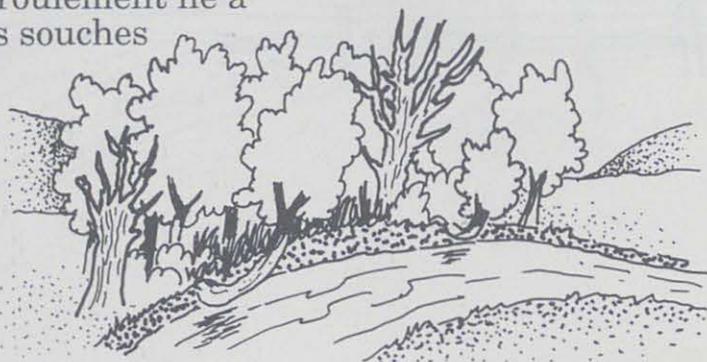


Dégradations par les animaux et piétinement

Érosion dûe
aux embâcles

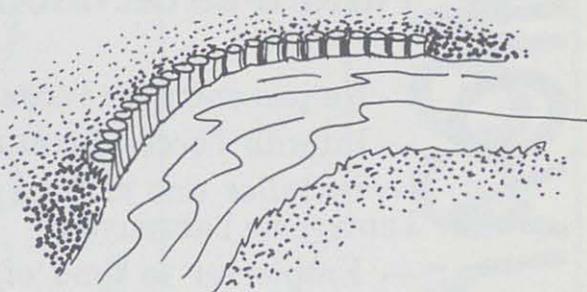


Écroulement lié à
des souches

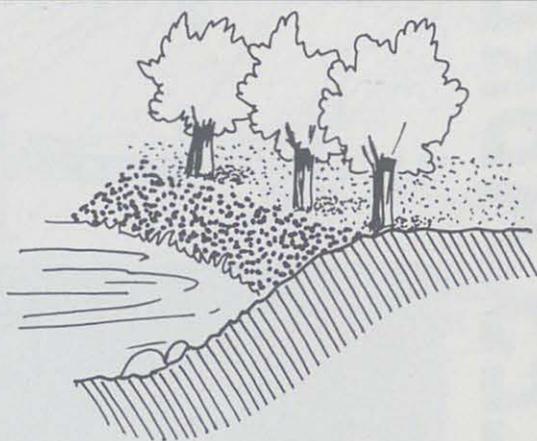


ET... TROUVER LA SOLUTION

Pieux jointifs
et fascines
(entrelacement
de branchages
le long de la berge)



Protection par
pierres de taille
Plantations
et berges en
pentes douces



Abreuvoirs, clôtures.

Enlèvement des
arbres tombés



Entretien
de la
végétation



LES ABREUVOIRS •

AMÉNAGER DES ABREUVOIRS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Ne pas entraver l'écoulement des eaux ;
- Interdire l'accès direct du bétail à la rivière ;
- Installer une clôture pour guider l'animal à l'entrée de l'abreuvoir ;
- Empierrer le fond et l'accès pour éviter la mise en suspension de terre dans l'eau et en faciliter le curage et l'entretien.

MAUVAIS EXEMPLE !



blocage
de branches

microbes

foie douvé

sol
défoncé

eau polluée

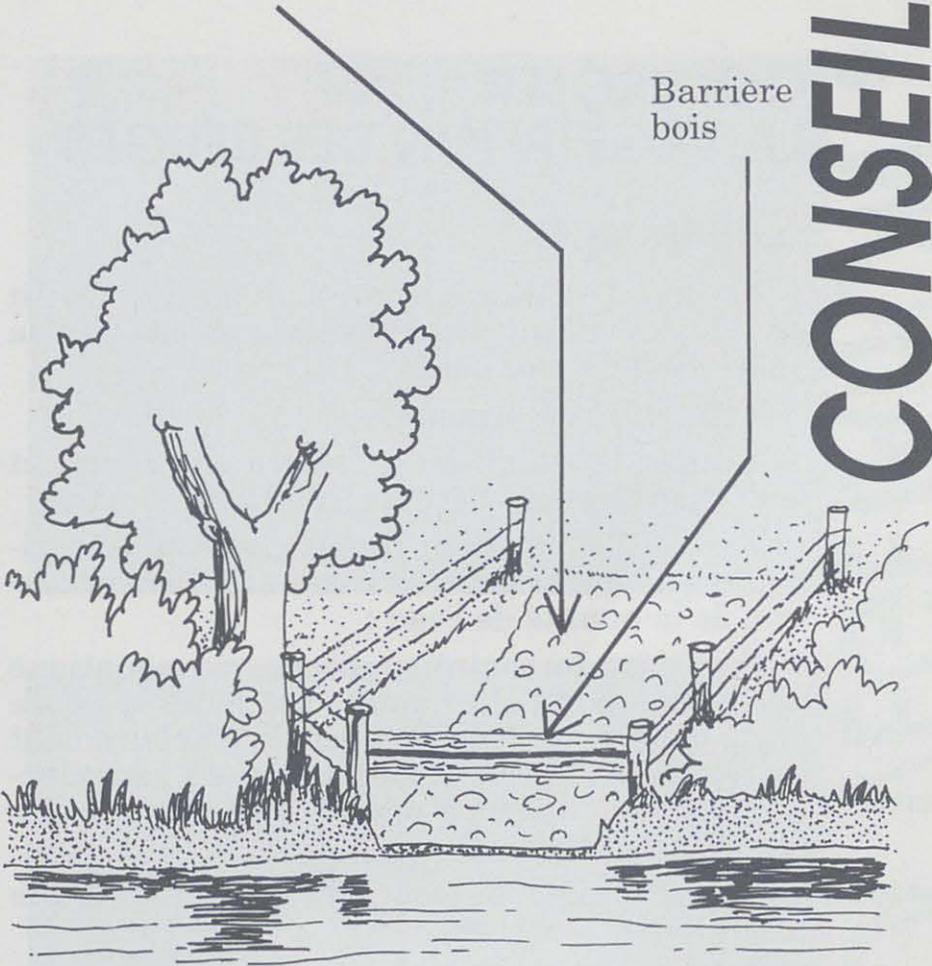
colmatage

Outre les répercussions sanitaires sur les troupeaux, une telle pratique est à l'origine de la détérioration de la qualité de l'eau et du colmatage des fonds par entraînement de matières en suspension.

CONSEILS

Descente de cailloux

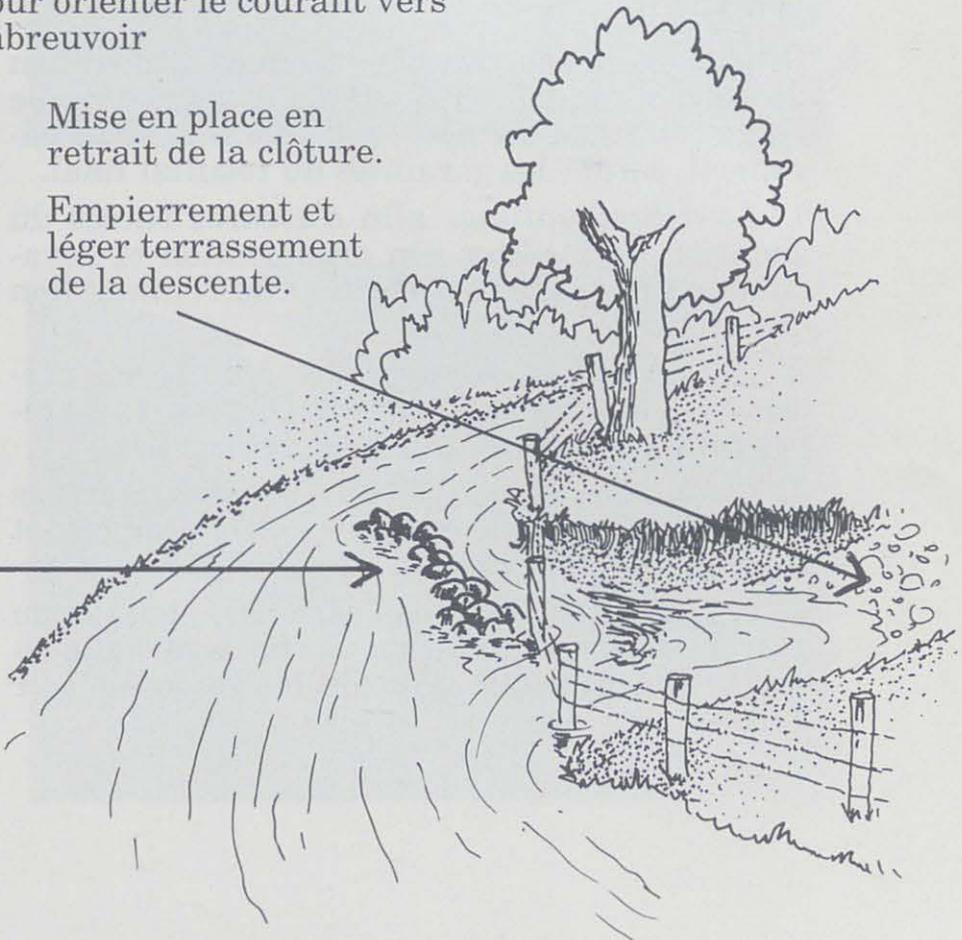
Barrière
bois



Mise en place de petits blocs
pour orienter le courant vers
l'abreuvoir

Mise en place en
retrait de la clôture.

Empierrement et
léger terrassement
de la descente.



En cas de berges difficiles d'accès ou élevées, préférer
l'installation d'abreuvoirs self-service.

CONTRÔLER LA VÉGÉTATION DES BERGES

5 OBJECTIFS

- Assurer l'écoulement sur l'intégralité du lit en le préservant de l'envahissement par la végétation buissonnante ;
- Maintenir l'accès à la rivière ;
- Assurer la stabilité des berges en prévenant le déchaussement d'arbres fragilisés ;
- Éviter l'apparition d'embâcles qui contribuent à la formation des vases et à la dégradation de la qualité de l'eau ;
- Favoriser le maintien d'une vie aquatique diversifiée par l'alternance des zones d'ombre et de lumière le long des berges. (Éclaircissement correct des radiers et des zones de reproduction, maintien d'une ombre modérée sur les secteurs profonds.)

Le rôle paysager du cours d'eau n'en sera que conforté.

4 ÉTAPES

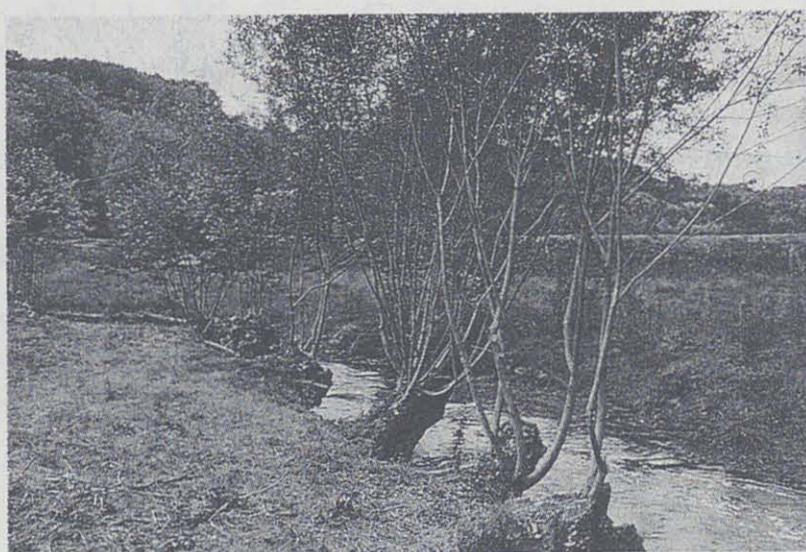
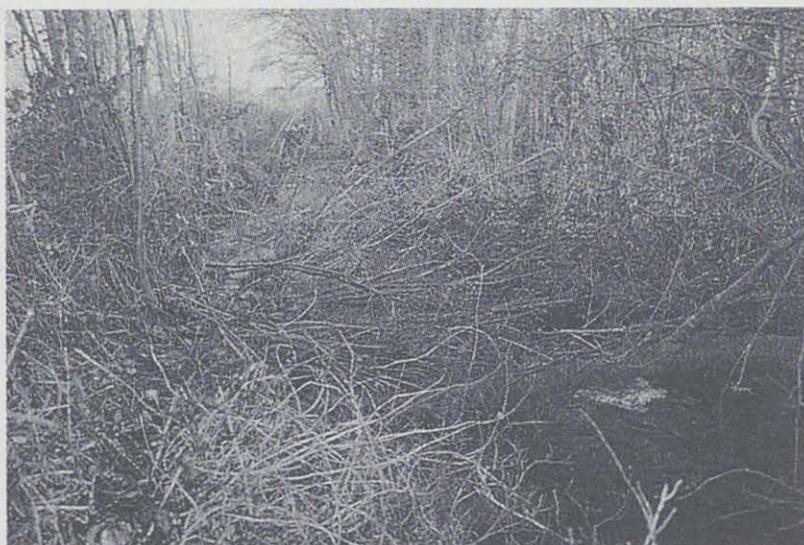
Principale phase des programmes d'entretien de cours d'eau, le nettoyage de la végétation de berge comporte 4 étapes qui, abordées successivement, seront les garanties du résultat final.

1° *Le débroussaillage* afin d'assurer l'accès du chantier, de faciliter son organisation et l'évacuation des produits d'abattage ou l'élimination des déchets ;

2° *Le marquage des arbres à abattre* en présence d'un technicien forestier, du ou des propriétaires riverains et du chef de chantier ;

3° *L'abattage, l'élagage, le recépage* des arbres et cépées marqués, suivis du tronçonnage et l'évacuation des produits ;

4° *Le nettoyage* du lit des déchets, végétaux ou autres, et leur élimination par brûlage, enfouissement ou évacuation en décharge, selon leur nature.



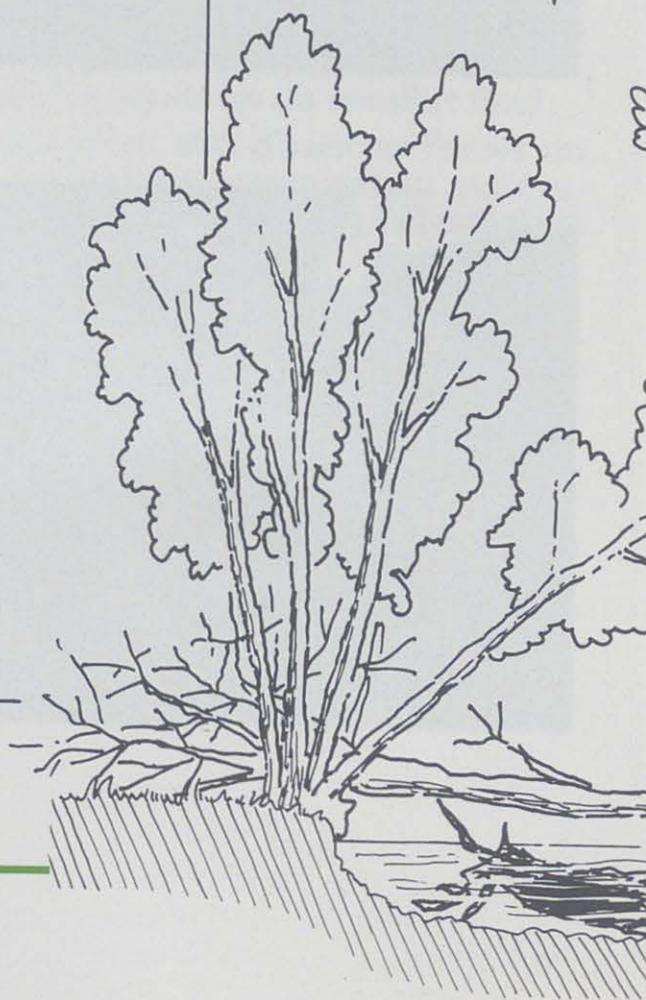
AVANT TRAVAUX .

Buissons à débroussailler (végétation ligneuse basse de diamètre inférieur à 5 cm) et marquage des jeunes plants à conserver.

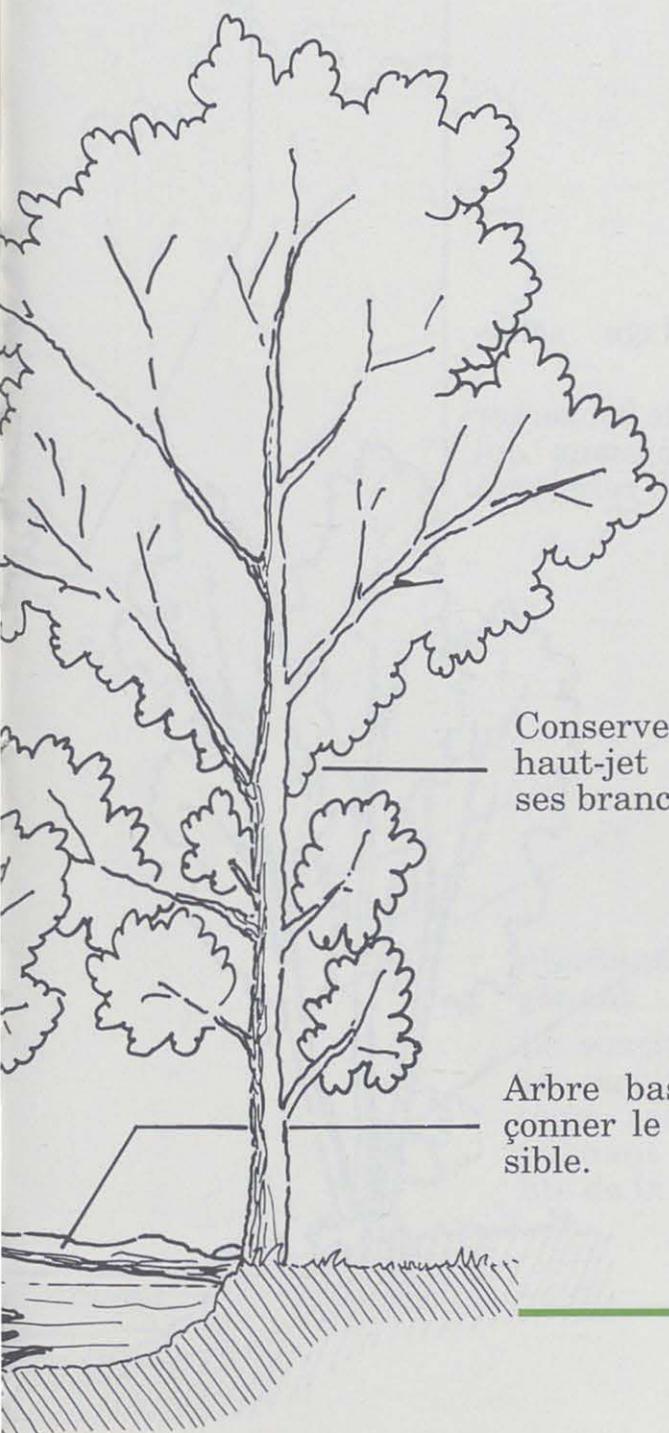
Arbres en cépée de grande taille avec rejets penchés à 45° qu'il faudra éliminer.

Le recépage permet la conservation d'un bon enracinement tout en assurant un éclaircissement bien dosé du cours d'eau.

Embâcle dégager



A rechercher : l'alternance de milieux éclairés pour les radiers, et de zones d'ombre sur les secteurs plus profonds.



Conserver l'arbre de haut-jet mais élaguer ses branches basses.

Arbre basculé à tronçonner le plus bas possible.

APRES TRAVAUX .

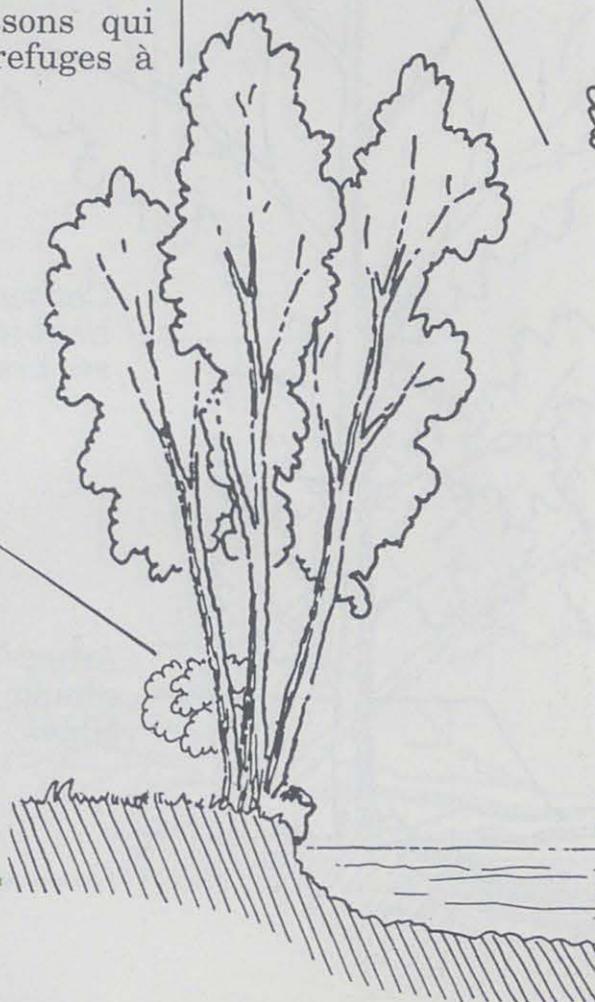
Coupe sélective avec conservation des meilleurs rejets lors du recépage.

On veillera à conserver une ou deux tiges par cépée, qui joueront le rôle de tire-sève (saules et aulnes).

Dégagement du lit du cours d'eau.

Débroussaillage sélectif.

Il est utile de conserver quelques buissons qui serviront de refuges à la faune.



Essence noble de haut-jet qui sera exploitée ultérieurement.

Coupe des branches basses et des émondes.

L'élagage permet un bon éclairage latéral et rééquilibre un arbre mal formé.



Abattage de l'arbre gênant.

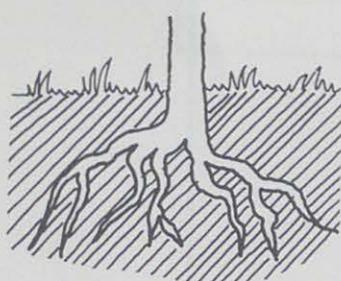
La souche sera laissée en place, son système racinaire contribuant à la stabilité de la berge.

QUE PLANTER •

RÉALISER DES PLANTATIONS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

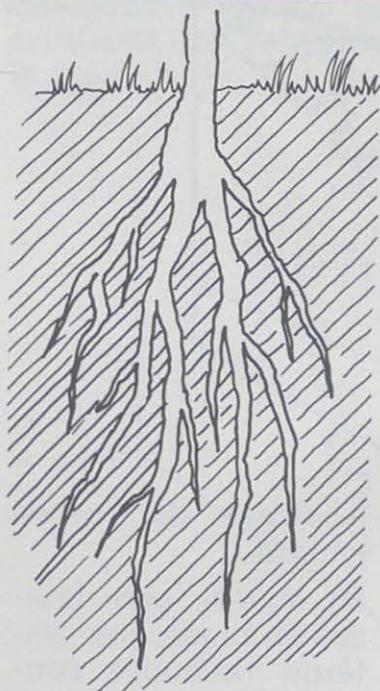
Utiliser des essences adaptées en tenant compte de la profondeur d'enracinement qui doit être supérieure à la hauteur des berges.

SOLS SUPERFICIELS



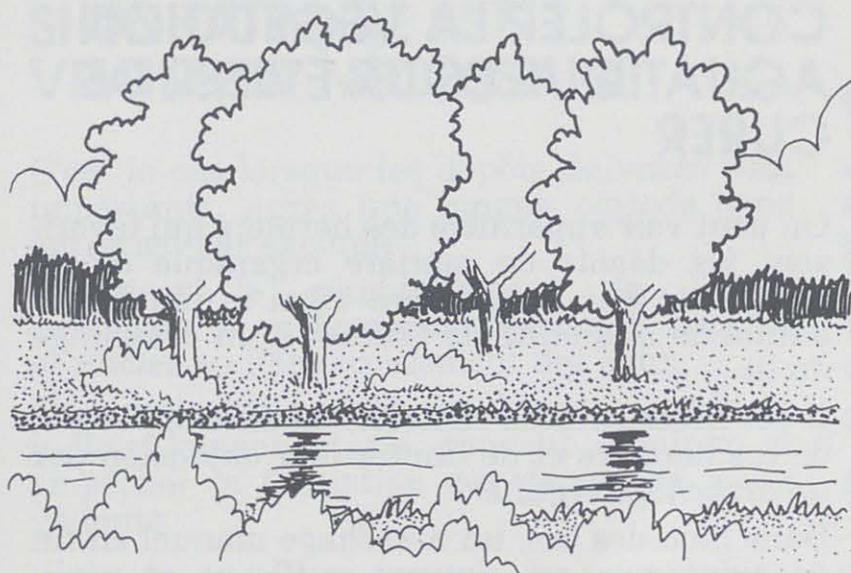
Aulne
Tremble
Charme
Saule
Bouleau

SOLS PROFONDS

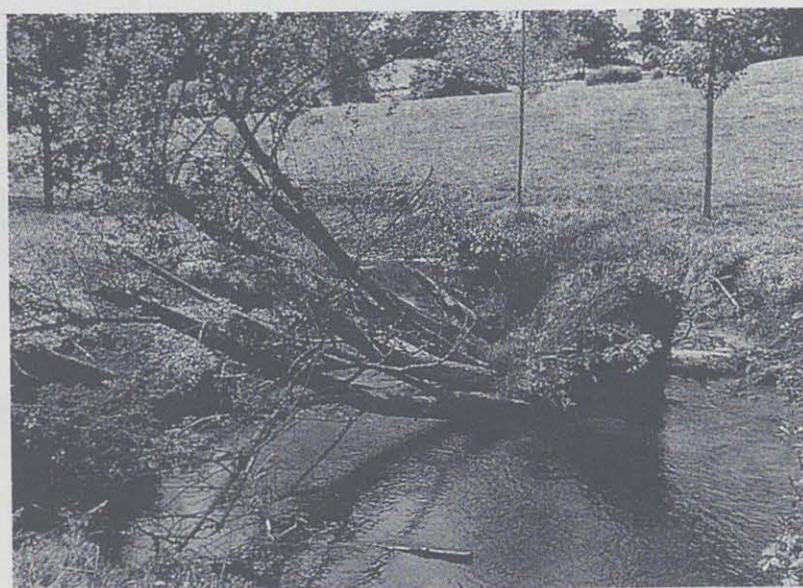


Érable champêtre
Frêne
Saule blanc
Aulne
Chêne
Coudrier

En bordure de berge,
éviter le peuplier ;
son enracinement
superficiel
le rend très sensible
au déchaussement



- Éviter les arbres isolés et les alignements perpendiculaires aux vents dominants.



- Privilégier une des deux berges, de façon à éviter les dégâts de tempête et la chute d'arbres dans le lit même du cours d'eau.

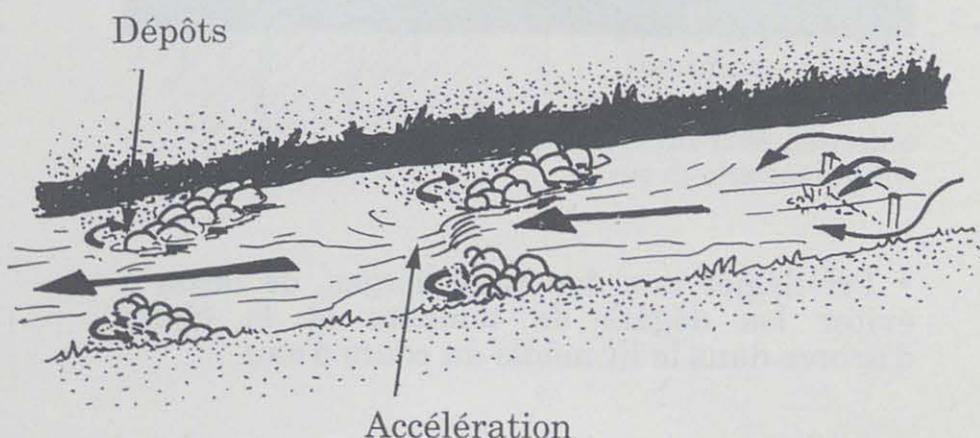
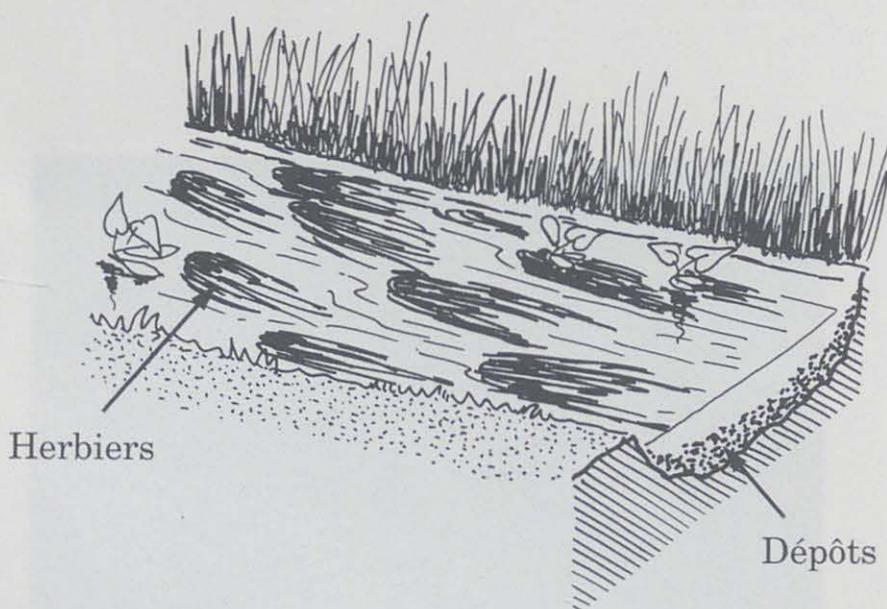
CONTRÔLER LA VÉGÉTATION AQUATIQUE POUR ÉVITER DE CURER

On peut voir apparaître des herbiers qui favorisent les dépôts de matière organique ou de sédiments fins contribuant ainsi à une dégradation de la qualité de l'eau et à un colmatage du lit.

Il est nécessaire de contrôler le développement de ces herbiers et de limiter leur extension par un *arrachage régulier*.

Dans bien des cas, un arrachage manuel en fin de printemps est souvent suffisant et réalisable. (Un deuxième passage en automne peut s'avérer nécessaire en région calcaire.)

A moyen terme, l'ombre apportée par de nouvelles plantations limitera le développement des herbiers.



SI UN CURAGE EST VRAIMENT NÉCESSAIRE

C'est le cas lorsque les dépôts de vases sont importants, après une longue période sans entretien par exemple.

Favoriser le rétablissement de l'auto-curage du lit en dégagant celui-ci de tous les obstacles au libre écoulement des eaux.

De simples dispositifs de chicanes ou d'épis judicieusement placés peuvent éliminer et empêcher la formation des dépôts de vases gênants.

AGIR AVEC DISCERNEMENT

Lorsque l'utilisation de moyens mécaniques s'avère nécessaire, limiter le curage aux vieux fonds et vieux bords en veillant à *ne pas modifier la pente et le profil du lit*, sous peine de déstabiliser le cours d'eau.

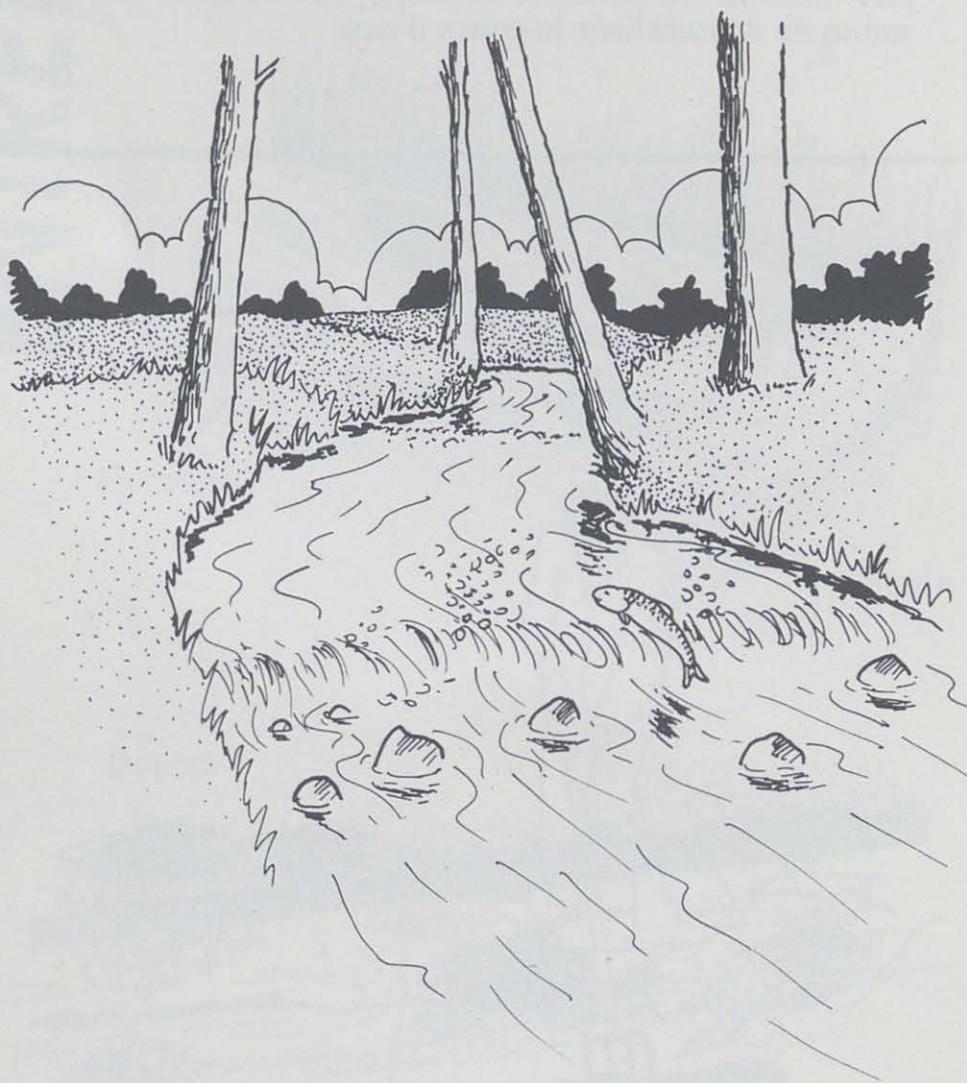


CRÉER DES SEUILS SIMPLES ET RUSTIQUES

Sur les petits cours d'eau à très faible débit en étiage, la présence de quelques seuils rustiques permet le maintien d'une lame d'eau suffisante pour la vie piscicole, en renforçant la diversité du milieu.

Ces aménagements pourront utilement être réalisés sur les cours d'eau recalibrés pour en améliorer la capacité.

Ces petits seuils, en améliorant la capacité d'oxygénation de la rivière en été, contribuent à améliorer la qualité de l'eau et à accroître la richesse biologique de la rivière.

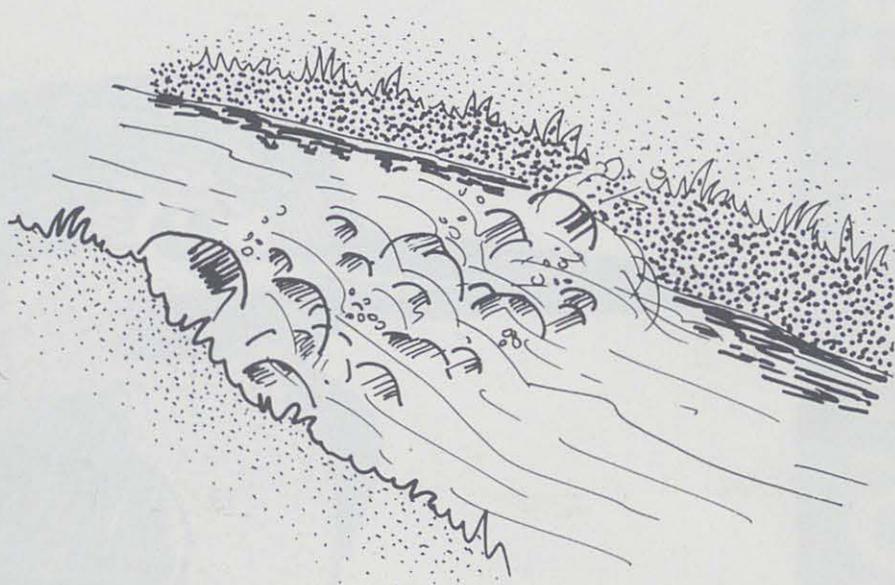


QUELQUES RÈGLES SIMPLES

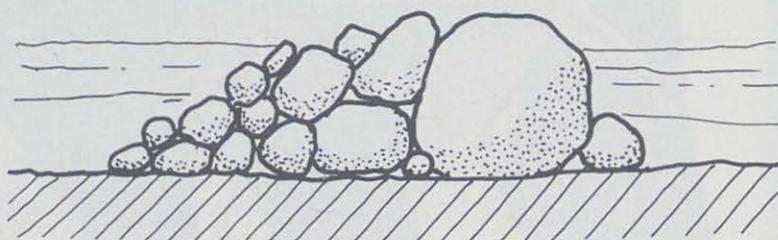
- Protéger les pieds de seuil contre l'affouillement par des enrochements.
- Aménager, en aval, une zone empierrée pour éviter l'érosion créée par la chute.
- S'assurer de leur possibilité de franchissement par les populations piscicoles.

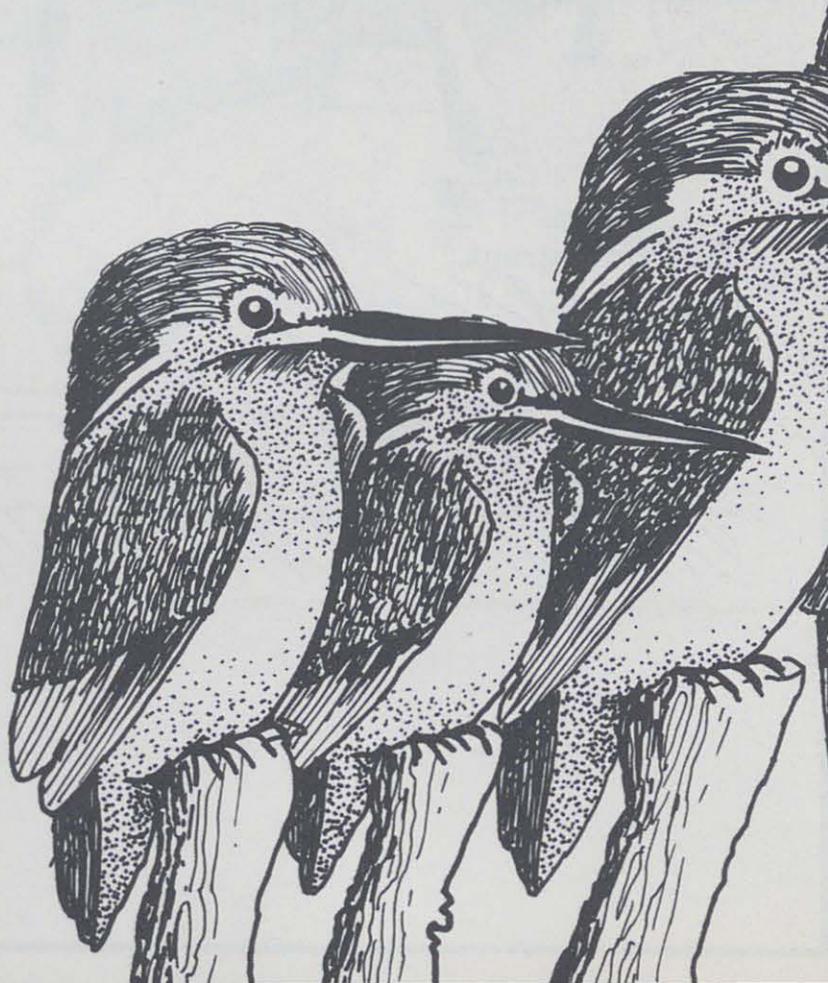
Des techniciens pourront utilement être consultés auprès des services et associations cités en fin de guide.

CONSEILS



Sens du courant







CONSOLIDER LES ACTIONS •

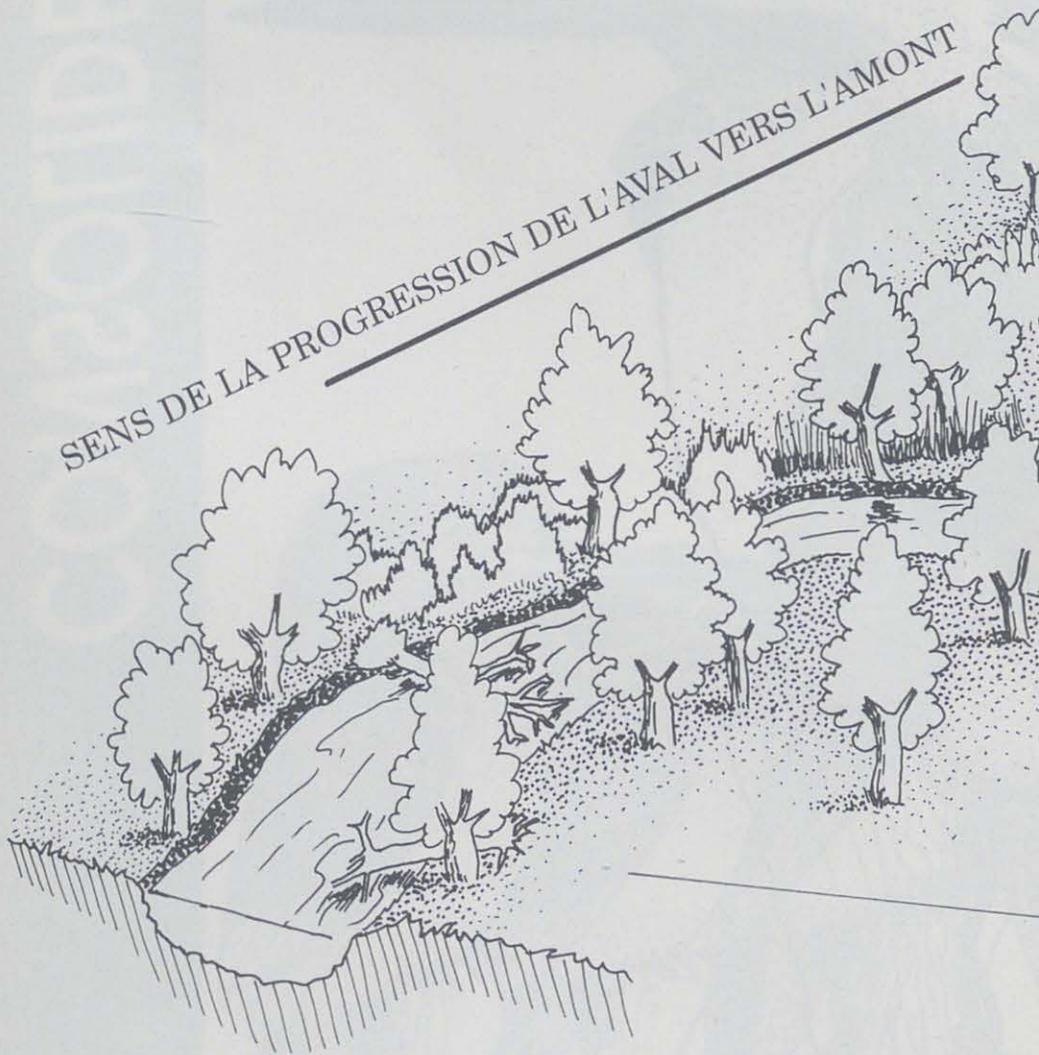
POURQUOI •

L'entretien des secteurs nettoyés est une opération à renouveler régulièrement, tous les 2 ou 3 ans, voire annuellement pour certains travaux tels que le faucardage.

Il en découle la nécessité de prévoir un *programme d'entretien pluriannuel* qui pourra être engagé sur des tronçons successifs par rotation.

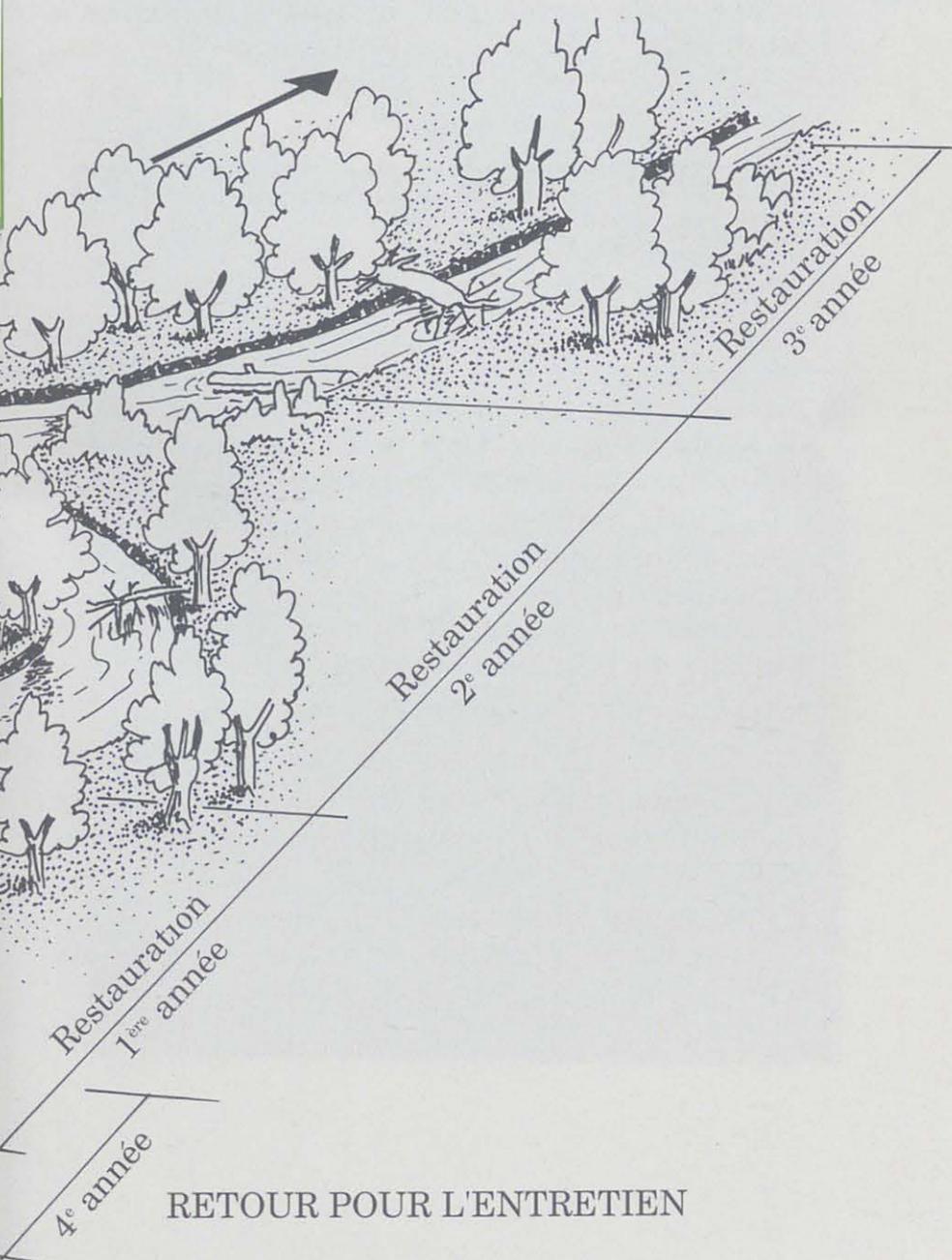
C'est, à terme, l'élaboration d'un plan de gestion de la rivière qui permettra de pérenniser les efforts entrepris.

SENS DE LA PROGRESSION DE L'AVANT VERS L'AMONT



Ces actions périodiques n'excluent pas des interventions inopinées, pour remédier aux dommages consécutifs à de fortes crues et de tempêtes.

CONSEIL •



COMMENT CONSOLIDER ET PÉRENNISER LES ACTIONS ENGAGÉES

Individuellement, c'est bien, collectivement, c'est mieux.

Le riverain est le premier confronté aux tâches d'entretien courant.

Les problèmes concernent des tronçons plus ou moins étendus, un nombre variable de riverains, et peuvent avoir leurs origines hors de la ou des propriétés adjacentes.

Ainsi une *mise en commun des moyens* au sein d'une structure collective s'avère souvent plus judicieuse et plus efficace que des actions individuelles de portée plus limitée et difficiles à poursuivre.

LES STRUCTURES COLLECTIVES ENVISAGEABLES

- Associations syndicales : regroupent riverains et usagers d'un même cours d'eau. Elles permettent de faire appel à des entreprises ou associations spécialisées et d'entreprendre des travaux sur un tronçon important.
- Syndicats intercommunaux ou interdépartementaux : associent les communes, départements et différents groupements associatifs présents sur un cours d'eau. Ils permettent de prendre en charge la totalité d'un bassin.
- Associations d'usagers, tels que pêcheurs.

Elles peuvent bénéficier d'aides et de facilités de financements et s'allouer les services d'un garde-rivière, si besoin.

A chacun, confronté aux problèmes d'entretien, de susciter la création de telles collectivités dont l'origine peut être la commune.

CHANTIER COLLECTIF MANUEL



SE REGROUPER •

SE REGROUPER C'EST :

- Réfléchir ensemble sur un projet commun de gestion de la rivière.
- Se donner les moyens nécessaires à la réalisation du projet :
 - en optimisant l'utilisation de matériel à fort rendement (engins mécaniques...)
 - en recourant à une entreprise ou une association spécialisée dans les chantiers de rivières.
- Programmer et mettre en œuvre l'entretien régulier.
- Pouvoir bénéficier d'aides financières pour les programmes d'entretien mis en place ou pour le fonctionnement des structures créées à cette fin :
 - 60 à 80 % pour les opérations initiales de nettoyage,
 - et 30 % pour l'entretien.
- Pouvoir envisager l'appui permanent d'un garde-rivière en bénéficiant d'aides dégressives de 40 à 20 % sur 3 ans pour la création de ce poste.

(Se renseigner auprès de l'Agence Financière de Bassin.)

Créée en 1857 par un décret de Napoléon III pour le Syndicat de l'Yton, la fonction de garde-rivière constitue une garantie importante pour pérenniser les actions d'entretien engagées le long d'un cours d'eau.

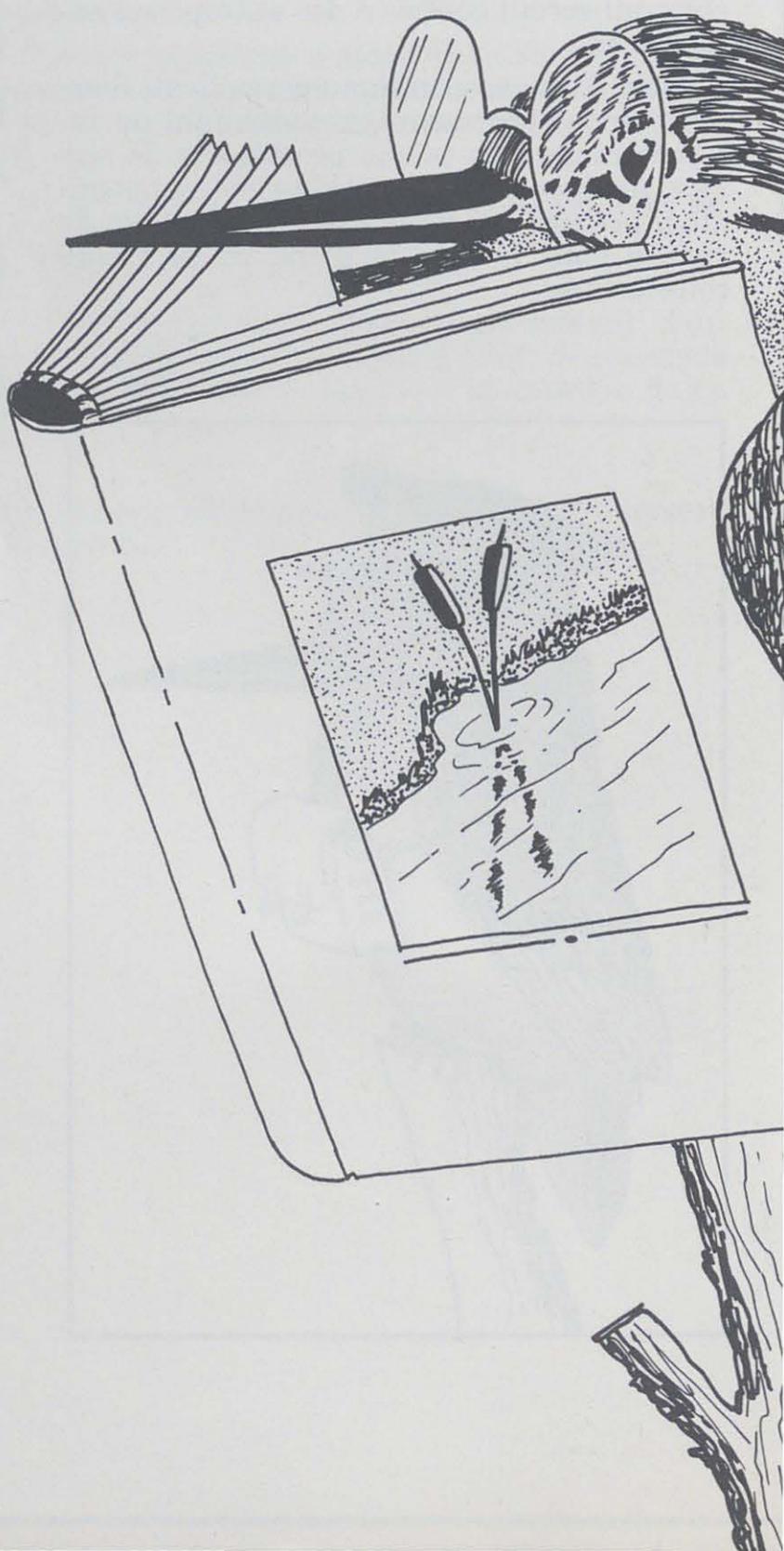
Agissant pour la structure représentant les usagers et les riverains, le garde-rivière est à même d'engager toute action de médiation, d'animation ou de police pour le maintien du bon état d'entretien du ou des cours d'eau dont il a la charge.

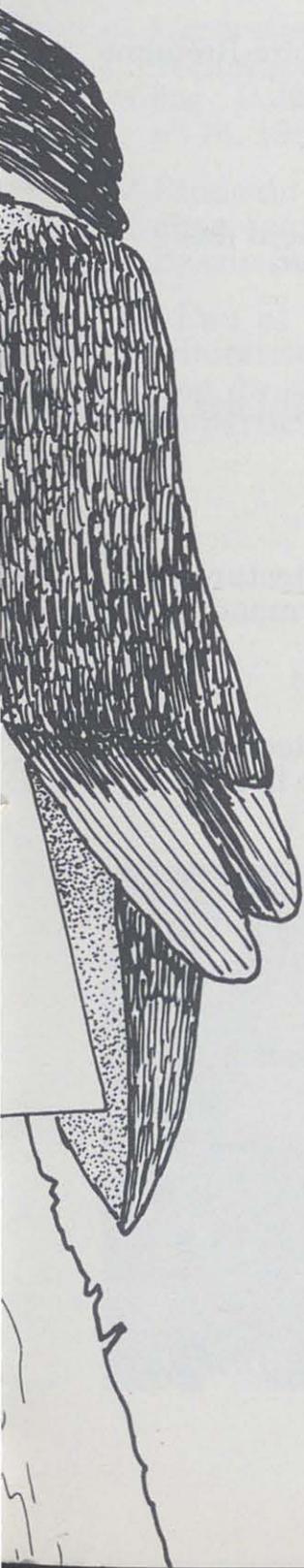
Seul ou accompagné d'une équipe, il peut directement prendre en charge les travaux qui s'imposent, ou aider à établir les marchés qui seront confiés à des entreprises extérieures.

Salarié d'une association ou syndicat, fonctionnaire départemental, communal ou intercommunal, ou même prestataire de service indépendant, le garde-rivière pourra ainsi prendre en charge de 50 à 200 km de rivière pour le compte d'une ou plusieurs collectivités.

LE GARDE-RIVIERE







POUR EN SAVOIR PLUS •

LES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

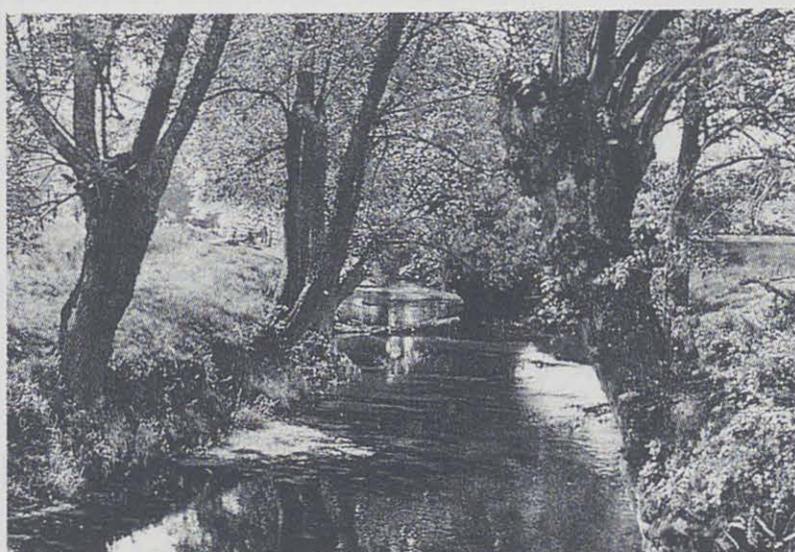
- Délégation Régionale du Conseil Supérieur de la Pêche,
35510 CESSON-SEVIGNÉ.
Tél. : 99.83.96.82.
- Agence Financière de Bassin Seine-Normandie
Délégation Régionale de Basse-Normandie
14200 HEROUVILLE.
Tél. : 31.47.40.40.
- Agence Financière de Bassin Loire-Bretagne
Délégation des Pays de la Loire
44035 NANTES
Tél. : 40.73.06.00
- Service Régional d'Aménagement des Eaux de Basse-Normandie
14040 CAEN.
Tél. : 31.45.40.40.
- Service Régional d'Aménagement des Eaux des Pays de la Loire
44035 NANTES
Tél. : 40.47.39.05
- Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Basse-Normandie
14037 CAEN Cedex.
Tél. : 31.44.45.00.
- Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement des Pays de la Loire
44036 NANTES
Tél. : 40.20.46.78
- Association « Rivières et Bocages »
14500 VIRE.
Tél. : 31.67.11.33.
- Association « Études et Chantiers »
35000 RENNES.
Tél. : 99.30.75.72.
- Parc Naturel Régional Normandie-Maine
61320 CARROUGES.
Tél. : 33.27.21.15.

et Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de chacun des départements.

QUELQUES OUVRAGES À CONSULTER

- La restauration et l'entretien des cours d'eau. — Étude technique de synthèse AFEE (Association Française pour l'Étude des Eaux).
Ag. Financière de Bassin Seine-Normandie, 1984.
- Gestion de la végétation des berges de rivières non domaniales CEMAGREF. — Étude n° 195, juin 1984.
- L'entretien des cours d'eau. — Cahiers Techniques de la Direction de la Prévention des Pollutions. Min. de l'Environnement n° 14, 1985.
- Étude du rôle de la fonction de garde-rivière dans l'entretien des cours d'eau. — Ag. de Bassin Seine-Normandie 1987.
- « Eau et Rivières de Bretagne ». — Revue trimestrielle de l'Association pour la protection du saumon en Bretagne (A.P.S.B.) — en particulier n° 56 du 2^e trimestre 1986.

BIBLIOGRAPHIE •



TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Code rural - Article 423

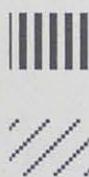
Tout propriétaire d'un droit de pêche, ou son ayant cause, est tenu de participer à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques. A cet effet, il ne doit pas leur porter atteinte et le cas échéant, il doit effectuer les travaux d'entretien sur les berges et dans le lit du cours d'eau, nécessaires au maintien de la vie aquatique...

... En cas de non respect de l'obligation de participer à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques, les travaux nécessaires peuvent être effectués d'office par l'administration aux frais du propriétaire ou, si celui-ci est déchargé de son obligation, aux frais de l'association ou de la fédération qui l'a prise en charge.

Code rural - Article 175 (Loi du 07 mars 1963)

Un arrêté du préfet, sur rapport de l'ingénieur en chef..., définit la nature et l'étendue des travaux à réaliser, fixe le montant des dépenses

PÉRIODE DE REPRODUCTION DE NOS PETITS



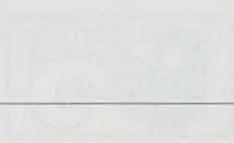
PÉRIODE DE REPRODUCTION

PÉRIODE LA PLUS FAVORABLE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN

Espèces	Nov.	Déc.	Jan.
Goujon	///		
Lamproie de rivière	///		
Loche de rivière	///		
Truite commune	///		
Vairon	///		

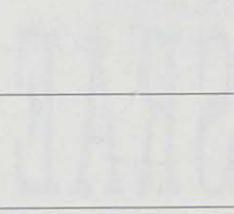
ONT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION

Centre BRANILLIC, Avenue
Dumont 12, Québec

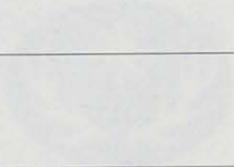


Division Régionale de Santé
Québec

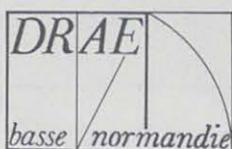
Centre de Santé
Université de Québec



Centre de Santé
Université de Québec



ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION



SRAE



DE CE GUIDE :

Arnaud RICHARD, Conseil Supérieur de la Pêche (CSP).

Délégation Régionale de l'Ouest.

Claude BRANELLEC, Agence Financière de Bassin Seine-Normandie.

Délégation de Basse-Normandie.

Christian NEUMÜLLER et Gérard CLOUET, Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement (D.R.A.E.) de Basse-Normandie.

Secrétariat d'État chargé de l'Environnement.

François LETOUZÉ, Service Régional d'Aménagement des Eaux (S.R.A.E.) de Basse-Normandie.

Ministère de l'Agriculture.

Bruno DUMEIGE et Yves DUCHATELLE, Parc Naturel Régional Normandie-Maine.

CONCEPTION ET TEXTE

Christian ROMANEIX
Chargé d'études
50570 Hauteville-la-Guichard

CRÉDITS-PHOTO

Arnaud RICHARD
(Conseil Supérieur de la Pêche)
Jean-Loïc LOYER
(Association Rivières et Bocages)
Thierry THOMAS
Parc Normandie-Maine

DESSINS

Jacques VERTES
(Association « Vivre en Cotentin »)
Pascal QUESNEL (D.D.A.F.-50)
et Jean-François LOHEZIC

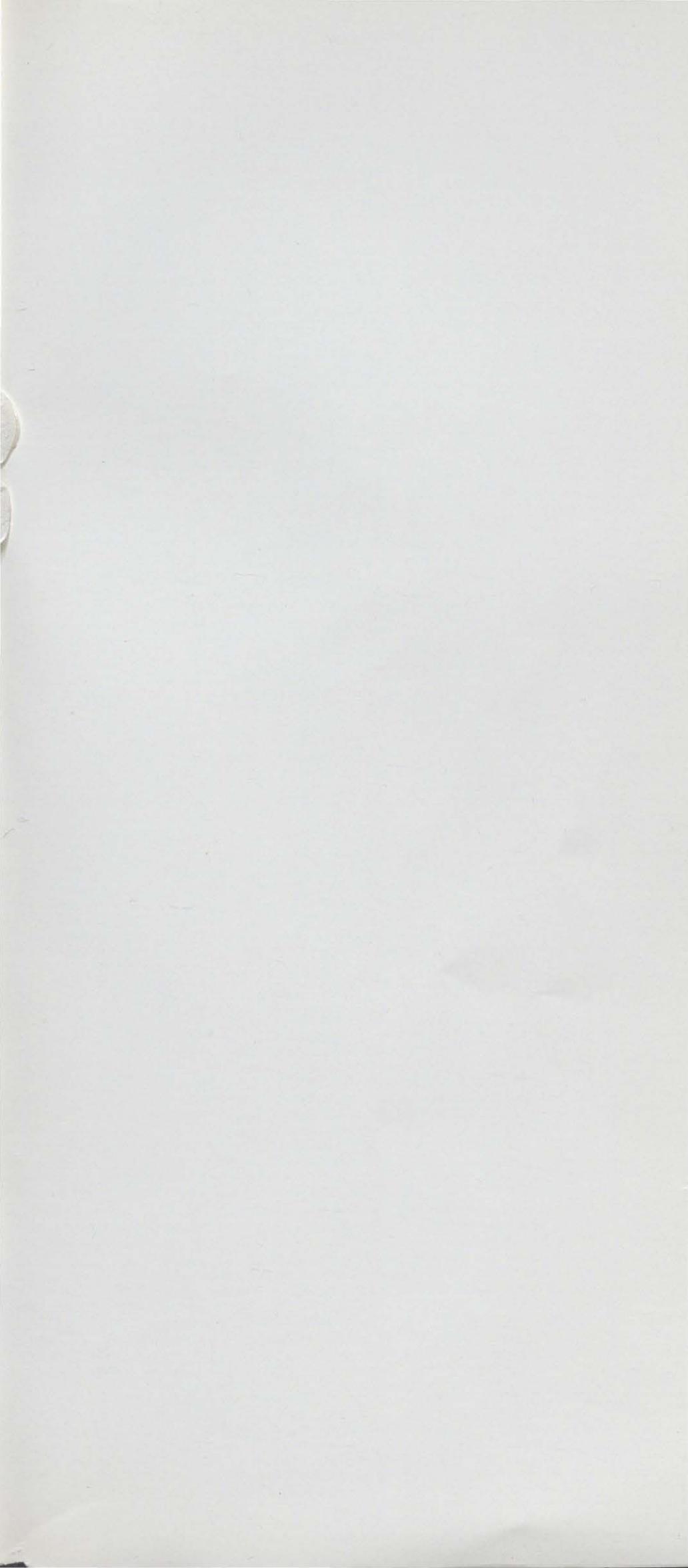
MAQUETTE

Jean-François LOHEZIC

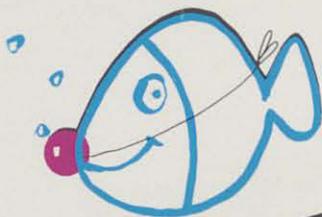
1990-ISBN 2-906260-03-7

Éditeur : Parc Naturel Régional
Normandie-Maine

IMPRIMERIE  ALENÇONNAISE
2, rue Édouard-Belin, 61002 Alençon
N° d'ordre : 17504 - Dépôt légal : 3e trimestre 1990



COMME UN POISSON



DANS L'EAU

Campagne pour la sauvegarde des poissons d'eau douce et de leurs biotopes

CONSEIL DE L'EUROPE

Ce « guide d'entretien des petits cours d'eau »
du Parc Naturel Régional Normandie-Maine
s'inscrit dans la campagne européenne
pour la préservation et la restauration
des milieux aquatiques,
sous le patronage du Conseil de l'Europe
et organisée par
le Secrétariat d'État chargé de l'Environnement

Le Conseil Régional de Basse-Normandie
Le Conseil Régional des Pays de la Loire
et le Secrétariat d'État chargé
de l'Environnement
ont concouru à son
financement



PARC NATUREL RÉGIONAL
NORMANDIE MAINE